



DES RESPONSABLES LOCAUX IMPLIQUÉS

13 trafiquants de véhicules arrêtés à Annaba

Page 4

Pour Alger et ses environs

Iftar : 19 : 52

Imsak : 04 : 10

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1340 Dimanche 7 août 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CONTRÔLE DES PRIX ET
RÉPRESSION DE LA FRAUDE

120 équipes mobilisées à Alger

Page 5

51 DÉCÈS ET 369 BLESSÉS PENDANT LE RAMADHAN

VITESSE AU VOLANT... MORT AU TOURNANT

Lire page 3



RÉSULTATS DES
CONSULTATIONS POLITIQUES



Des partis s'impatientent

Page 4

LOUISA HANOUNE À PROPOS DE
LA PÉNURIE DE MÉDICAMENTS :

« C'est scandaleux »

● La secrétaire générale du Parti des travailleurs n'a pas épargné de ses critiques le ministre de la Santé, Djamel Ould Abbès qui, selon elle, n'a pu juguler la grave pénurie de médicaments qui menace la santé des Algériens.

Page 4

ILS RIPOSTERONT AUX PROPOS
DE ABDELAZIZ BELKHADEM



Les redresseurs contre-attaquent

Page 4

EQUIPE NATIONALE



Halilhodzic-joueurs, rendez-vous aujourd'hui à Marcoussis

Page 16

Repères

50

kg de cocaïne saisis dans le centre de l'Argentine au cours d'une série d'opérations policières menées dans la nuit de jeudi à vendredi dans plusieurs quartiers de la ville.

2.000

prisonniers ont été libérés des prisons du Venezuela pour améliorer les conditions de vie dans ses établissements en proie à la violence et surpeuplées, ont rapporté les médias citant la ministre des Prisons, Iris Varela.

300

manifestants ont été tués en six jours dans la ville de Hama, dans le centre de la Syrie, ont indiqué vendredi des opposants citant des témoignages de réfugiés

Des conseils à profusion

Et quiconque est malade ou en voyage, alors qu'il jeûne un nombre égal d'autres jours



Depuis le début de ce mois sacré, les médecins et spécialistes ne cessent de multiplier les rencontres pour sensibiliser les citoyens sur le comportement à adopter durant ces longues journées de jeûne. Ce week-end c'était au tour des médecins Fadila Bouamrane et Manel Zebidi d'organiser des journées d'information durant laquelle elles ont prodigué des conseils et des orientations sur le jeûne aux personnes malades ou en bonne santé. A cette occasion Mme Bouamrane, professeur en médecine interne à l'Université d'Alger a mis en exergue les bienfaits du jeûne sur la santé physique, morale et spirituelle. Pour l'intervenante, jeûner pendant 16 heures permet à l'organisme de se relaxer voire éliminer les toxines pour se revitaliser et se régénérer. Elle a, également, insisté sur le repas du «s'hour» qui permet au corps de stocker de l'énergie et de stabiliser le taux de glycémie dans le sang tout en évitant de trop manger lors du «f'tour». S'agissant des personnes malades, la spécialiste a souligné que les insulino-dépendants, qui représentent de 10 % à 15% des diabétiques, ne sont pas autorisés à jeûner. Les diabétiques de type 2, par contre, dont le traitement exige un régime alimentaire peu varié, dans ce cas, observer le jeûne s'ils ne

présentent pas d'autres maladies comme l'hypertension. Pour sa part, Dr Manel Zebidi, gynécologue, a indiqué que la femme enceinte est en mesure d'accomplir le jeûne sauf dans le cas où elle souffre d'une maladie chronique.

Belabbas portera les couleurs de l'Algérie

Mohamed-Khaled Belabbas, champion de France en 2007 du 3000 m steeple, a choisi de porter les couleurs algériennes aux Jeux Olympiques de Londres en 2012, a-t-il annoncé vendredi dans la capitale britannique. A 30 ans, Belabbas veut avoir la possibilité de participer aux Jeux Olympiques, d'autant que l'athlète, qui possède la double nationalité, avait été déçu de ne pas prendre part à ceux de Pékin en 2008. La Fédération française d'athlétisme (FFA) lui a donné sa lettre de sortie, a confié l'athlète, qui devrait étrenner son nouveau maillot aux Jeux arabes en décembre prochain au Qatar. Belabbas a réalisé les minima du 3000 m steeple pour les Mondiaux de Daegu (27 août-4 septembre), grâce à son chrono (8:17.87).



Saisie record en 3 jours à Annaba

Plus de 390 kg de produits alimentaires impropres à la consommation ont été saisis au cours des trois premiers jours du Ramadhan sur les marchés de la wilaya de Annaba, a annoncé la direction du commerce et des prix (DCP). Absence d'hygiène, défaut de conditionnement, non respect de la chaîne de froid et dépassement des dates de péremption sont les principales causes de ces saisies, selon les responsables de la DCP qui précisent que parmi les produits retirés du marché figurent 130 kg de viande, dont 50 kg de viande hachée. Pas moins de 750 interventions ont été opérées, depuis le début du mois sacré dans la wilaya de Annaba, par les services de contrôle de la qualité et de répression des fraudes, forts de 24 brigades mobilisées de jour comme de nuit. Plus de 150 infractions, dont sept ont donné lieu à des fermetures administratives, ont été relevées au terme de ces interventions, est-il précisé. Outre les commerces de denrées rapidement périssables (viandes, laits et dérivés, pâtisserie...), les contrôles ont touché également les restaurants servant les repas du «f'tour» ainsi que les fast-foods et autres vendeurs de grillades et de glaces activant après la rupture du jeûne.



L'incroyable voyage d'une... bouteille



Il y a deux ans, la petite Emma Jacobs envoyait de Terre-Neuve, au Canada, une bouteille à la mer contenant un message. Le 7 juillet dernier, cette même bouteille a été trouvée sur la plage de Vert-Bois par Anaïs Garreau, une jeune sauveteuse saisonnière française à Dolus d'Oléron, en Charente-Maritime. "Je l'ai d'abord prise pour une simple bouteille en plastique, abandonnée par un touriste. Je l'aurais jetée si je n'avais pas remarqué une lettre manuscrite enfermée dans un sac de congélation à l'intérieur. La bouteille était refermée par un bouchon de cire", explique la sauveteuse à Sud-Ouest.

La lettre de la petite fille de 10 ans a vogué sur près de 5.000 kilomètres pour finalement finir sur les côtes françaises, et demandait à son interlocuteur s'il aime les chats, les chiens, et sa couleur préférée. "Un message plein d'innocence", selon Anaïs. "Quand je l'ai lu, j'ai ressenti beaucoup d'émotion. Ça fait du bien de recevoir un message de ce type dans le monde de technologies dans lequel on vit. Ça remet les choses en place".

Depuis, Anaïs et Emma sont entrés en contact via Internet, et la petite Canadienne avait préparé toute une liste de questions pour la Française, "tout comme sa lettre finalement" précise Anaïs au micro de LCI. Cette dernière compte tout de même répondre à Emma par lettre, mais par la poste cette fois-ci.

Arrêtés pour une bataille d'eau !



La semaine dernière, des jeunes Iraniens ont été arrêtés pour avoir organisé une bataille d'eau dans les rues de Téhéran grâce au réseau social Facebook. Bien que le pays traverse une période caniculaire, le chef de la police iranienne Sajedinia explique : "Nous écraserons les jeunes tentant de défier nos normes", rapporte Mohabat News.

Le chef de la police a fait référence au fait que les hommes et femmes ne sont pas autorisés à interagir ensemble en plein jour pour des activités physiques. Le groupe de jeunes gens protestait en fait pacifiquement contre le manque de liberté crucial qui sévit en Iran, ce qui a déplu aux médias locaux qui se sont plaints de ces batailles le 3 août dernier, car les filles ne portaient pas de voile et leurs robes étaient trempées.

Dixit



Dahou Ould Kablia :

«Les walis ont été chargés de la mise en œuvre d'une série de chantiers devant rapprocher l'administration du citoyen et améliorer son cadre de vie. Il s'agit du développement local, l'amélioration de l'accueil des citoyens, l'aménagement des services publics et des organigrammes des communes, la mise en place des canaux d'écoute et d'information des citoyens et la redynamisation des projets de réalisation des antennes administratives. La mise en œuvre de ces chantiers fera l'objet d'une évaluation régulière à la lumière des objectifs arrêtés.»

51 DÉCÈS ET 369 BLESSÉS PENDANT LE RAMADHAN

Vitesse au volant... mort au tournant

Depuis le début du mois sacré de Ramadhan, les accidents de la circulation routière ont coûté la vie à 51 personnes et fait 369 autres blessées, indiquent les chiffres communiqués par la Gendarmerie nationale.

PAR AHMED BOUARABA

Selon ce corps constitué, qui exerce la mission de police de la route sur 80% de la totalité du réseau routier national, 181 accidents de la circulation routière ont été constatés par ses différents Escadrons de sécurité routière, au nombre de 37. Rien que pour le 1^{er} jour dudit mois, 46 accidents ont été enregistrés à travers 26 wilayas du pays.

Ces sinistres, dont 13 mortels et 33 corporels, ont engendré le décès de 19 personnes, des blessures à 97 autres et des dégâts matériels importants à 62 moyens de locomotion impliqués. Vendredi dernier, 29 autres accidents, dont 7 mortels, ont été constatés à travers 19 wilayas du pays. Selon la cellule de communication de la Gendarmerie nationale, ces accidents ont occasionné le décès de 7 personnes, des blessures à 51 autres et des dégâts matériels importants à 39 moyens de locomotion impliqués.

Concernant les causes principales de ces accidents, il convient de préciser que le comportement humain demeure le facteur causal prépondérant, notamment ces automobilistes qui font de la vitesse pour arriver à temps chez eux. D'ailleurs, la majorité des accidents ont eu lieu quelques quart d'heure avant le F'tour. Pour preuve, l'accident le plus grave a été celui enregistré, mercredi dernier, à 18h45 sur la RN 20, reliant Guelma à Constantine, au cours duquel le chauffeur d'un véhicule de marque Renault 20 avait perdu le contrôle



Les accidents de la route, une calamité nationale

de son moyen de locomotion qui a percuté un véhicule de marque Renault 18 venant en sens inverse.

Ce sinistre a occasionné le décès de 3 personnes et des blessures à une autre. Grosso modo, le défaut de maîtrise a, ainsi, occasionné 134 accidents, suivi de l'excès de vitesse avec 119 autres accidents. En outre, le dépassement dangereux et le non-respect de la distance de sécurité entre véhicules ont respectivement provoqué 60 et 44 accidents. Il est, dans ce contexte, utile de rappeler que la Gendarmerie nationale a, à cet effet, mis en place un plan spécial Ramadhan visant, du côté des 67 brigades de sécurité routière, à endiguer les accidents de la route. Ledit plan a,

ainsi, pour principal mission la surveillance des axes routiers et la gestion des la circulation, notamment les points noirs aux heures de pointe et les 2 ou 3 heures précédant la rupture du jeûne. Notons qu'outre les barrages de contrôle fixes, plusieurs barrages mobiles sont installés.

Côté Protection civile, le dernier bilan hebdomadaire en date indique que ses unités ont enregistré 13 520 interventions

dont 1 176 accidents de la circulation. Ces sinistres, enregistrés durant la période du 24 au 30 juillet 2011, ont engendré le décès de 48 personnes et des blessures à 1 564 autres. Notons, enfin, que les accidents de la circulation, enregistrés par les éléments de la Gendarmerie nationale durant ce mois sacré, ont engendré des dégâts matériels importants à 251 moyens de locomotion impliqués. **A. B.**

Sous la Plume

Hécatombe

PAR SORAYA HAKIM

La route continue de tuer. Et ce n'est pas la liste macabre que les services de la Gendarmerie nationale égrainent chaque jour qui ferait dire le contraire. Pis encore, les statistiques donnent froid dans le dos. 19 morts pour la première journée du Ramadhan. Des morts sur tel axe routier, encore des morts et toujours des morts. Nous avons la palme au niveau maghrébin en matière d'accidents de la route.

Les services de la Direction de la circulation routière se sont, pourtant, échinés à mettre en place des mécanismes répressifs pour amortir les risques d'accidents. Les poses de radar sur les autoroutes, les brigades mobiles, les retraits de permis, rien n'y fait. Les fous du volant -- des jeunes pour la plupart du temps -- ne reculent devant rien pour rouler à tombeau ouvert. Signe des temps d'une jeunesse avec l'insolence de leur insouciance. Jusqu'à ce jour, aucune mesure ne s'est montrée efficace pour enrayer ce fléau qui atteint des pics, surtout durant le mois de Ramadhan.

Jusqu'à ce jour, aucune mesure ne s'est montrée efficace pour enrayer ce fléau (les accidents de la route) qui atteint des pics, surtout durant le mois de Ramadhan.

derniers amendements apportés au code de la route à la faveur du dernier Conseil des ministres, les chauffards écoperont de peines de 5 à 10 ans de prison, selon le degré de la gravité et selon la catégorie, tant il est vrai que les accidents causés par les poids lourds et les bus sont souvent les plus spectaculaires et causent le plus grand nombre de victimes. Les pièces détachées contrefaites sont aussi une source d'accidents mortels, et ce n'est pas le DG du Contrôle technique qui démentirait.

Le permis à point dont on parle tant n'est pas encore entré en vigueur, et les sanctions pénales ne sont pas appliquées à la lettre. En attendant une action éducative permanente des usagers de la route, les Algériens continueront, Ramadhan aidant, à faire fi du respect du code de la route avec à la clé des comportements irrévérencieux, et continueront d'appuyer sur le champignon de peur de ne pas arriver à temps pour manger leur chorba au risque de ne pas la manger du tout.

S. H.

FLORA BOUBERGOUT, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION «EL BARAKA» AU MIDI LIBRE

«Stop à la répression et au terrorisme de la route»

PAR AMAR AOUMER

La présidente de l'Association nationale de soutien aux personnes handicapées «El Baraka», Flora Boubergout, lance un appel pressant pour arrêter l'effusion de sang, l'hécatombe et le carnage résultant des accidents de la route dont le nombre de morts, de blessés et de mutilés, a connu une hausse vertigineuse durant la première semaine du mois sacré de Ramadhan.

Ainsi, elle affirme que «durant ce mois de carême, le nombre d'accidents s'est particulièrement multiplié avec son flot de morts et de blessés. L'association des handicapés dénonce solennellement et vigoureusement cette répression appliquée là où il ne faut pas.

Il faut impérativement que les autorités trouvent rapidement une solution opportune à ce drame de la route qui fauche des innocents».

Elle ajoute que «l'essentiel consiste à revoir le code de la route comme dans les pays qui se respectent».

En effet, récemment, l'ambassadrice de Suède à Alger, Eva Emnaus, a présidé à l'hôtel Hilton d'Alger, une rencontre entre

des experts suédois et algériens avec la participation du ministère des Transports, la police et la Protection civile, afin de présenter l'expérience suédoise en matière de sécurité routière.

En fait, ce pays scandinave vise le risque zéro sur les routes sachant que les accidents de la route sont infimes dans ce pays appliquant strictement et scrupuleusement le code de la route.

Flora Boubergout dira, également, que «tous les Algériens doivent respecter les lois et le code de la route sans exception dans la mesure où des hors la loi et des gens qui bafouent le code de la route commettent des infractions et des dépassements très dangereux au vu des autorités».

Cette responsable tenace et acharnée contre les bandits de la route, notamment ceux qui zigzaguent sur l'autoroute causant d'effroyables accidents mortels, estime qu'il ne faut pas badiner avec le code de la route, et, par conséquent, il faut faire preuve de beaucoup d'intransigeance contre les chauffards. «Pas de complaisance avec eux.»

A. A.

RÉSULTATS DES CONSULTATIONS POLITIQUES

Des partis s'impatientent

Presque un mois et demi après la clôture des consultations sur les réformes politiques, une partie de la classe politique commence à donner des signes d'impatience.

PAR KAMAL HAMED

Quelques partis politiques n'ont pas manqué, en effet, d'exprimer de vive voix leurs appréhensions quant aux résultats de ces consultations sur les réformes politiques qui ont été menées par l'instance présidée par le président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah.

Ces partis politiques considèrent que les résultats de ces consultations, entamées le samedi 21 mai et achevées le mardi 21 juin, tardent à voir le jour. Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) vient, ainsi, de monter au créneau en interpellant le gouvernement sur la question. Dans un communiqué rendu public mercredi dernier à l'issue de la réunion de son bureau exécutif national, le MSP revient à la charge en réitérant son appel à mettre à la disposition de la classe politique et des acteurs de la société civile la synthèse du rapport concernant les consultations sur les réformes avant sa mise en application. Pour le mouvement que préside Bouguerra Soltani cela rentre

dans le cadre de l'approfondissement des consultations et la consécration de la transparence. Mieux le MSP, et même si le communiqué ne le dit pas explicitement, Bouguerra Soltani, le signataire du document, semble se méfier du pouvoir à qui il ne semble pas faire totalement confiance.

C'est ce qui expliquerait sans doute sa mise en garde contre l'éventualité de passer outre la volonté du peuple algérien d'aller le plus loin possible dans le processus des réformes politiques. Le MSP n'est pas la seule formation politique qui a clairement fait montre de son impatience puisque le Parti des travailleurs (PT) l'a précédé dans cet exercice. Il y a juste une semaine la secrétaire générale du PT à appelé de vive voix à rendre publiques dans les meilleurs délais les décisions auxquelles ont abouti les consultations politiques. Pour Louisa Hanoune, qui s'exprimait devant les cadres



Abdelkader Bensalah.

de son parti, tout retard ou tout manquement pourrait avoir des conséquences négatives sur le pays et ce eu égard aux développements qui s'accroissent notamment sur le plan international. Plaidant avec force pour la construction d'institutions crédibles afin d'opérer la rupture avec celles du parti unique, Mme Hanoune a soutenu que « ces nouvelles institutions pourront répondre

aux aspirations des citoyens à travers la mise au point de politiques judicieuses ». D'autres partis politiques ont abondé dans le même sens, à l'exemple du mouvement Enahda ou du Front national algérien (FNA) le parti du Moussa Touati. Il faut dire que les consultations dirigées par l'instance qu'a présidée Abdelkader Bensalah, lequel a été assisté de Mohamed Ali Boughazi et du général-major Mohamed Touati, ont abouti à l'élaboration d'un rapport qui a été déposé sur le bureau du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, mais dont rien n'a filtré pour le moment. L'instance sur les réformes politiques a rencontré durant un mois beaucoup de partis politiques, des personnalités politiques et de la société civile qui ont formulé des propositions en vue de conforter le processus des réformes politiques. Et même si la teneur de ces consultations n'est pas encore connue l'on sait que ce sont, grosso modo, les propositions qui en ont résultées qui vont constituer le socle des réformes politiques. Des réformes politiques qui seront traduites en projets de lois, dont la plupart seront soumis aux députés lors de la prochaine session d'automne du Parlement.

K. H.

LOUISA HANOUNE À PROPOS DE LA PÉNURIE DE MÉDICAMENTS :

« C'est scandaleux »

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT) n'a pas épargné de ses critiques le ministre de la Santé, Djamel Ould Abbès, qui n'a pu juguler la grave pénurie de médicaments qui menace la santé des Algériens. « La pénurie de médicament a pris des proportions alarmantes » a indiqué hier Louisa Hanoune, ajoutant que « c'est un scandale ». Louisa Hanoune, qui prononçait hier une allocution à l'occasion de la réunion du bureau politique de son parti, a demandé explicitement la constitution d'une commission d'enquête pour faire toute la lumière sur les tenants et les aboutissants de cette pénurie de médicaments et, pour ce faire, elle a interpellé le président de la République. Qualifiant de « comportement criminel » l'attitude de certains importateurs qui font main basse sur le marché du médicament l'oratrice n'a pas manqué de fustiger le ministre de la Santé, Djamel Ould Abbès. « Le ministre se contredit. Il reconnaît d'abord le poids et les pressions des barons de l'importation du médicament et puis il

fait volte-face » a-t-elle affirmé. Dénonçant les puissants lobbies qui exercent un monopole sur l'importation des médicaments et qui bénéficient de soutiens et de privilèges ; la secrétaire générale du PT a soutenu que « ce secteur est plus stratégique peut-être que celui du blé ou du lait puisqu'il y va de la santé des Algériens ». Dans le même contexte Louisa Hanoune a fortement critiqué aussi le nouveau système de remboursement des frais médicaux et des médicaments par le biais de la carte Chifa. « C'est une anarchie totale », a-t-elle indiquée s'interrogeant sur le sort des 14 millions de non-assurés sociaux qui sont, dira-t-elle « en danger de mort ». Pour Louisa Hanoune qui a souligné que la santé des Algériens n'a pas de prix, ce nouveau système constitue « une remise en cause d'un des acquis de l'Indépendance, à savoir la gratuité des soins ». Ce chapelet de critiques a commencé dès l'entame de son discours puisque la première responsable du PT n'a pas épargné la politique sociale du gouvernement qui est

« inefficace » a-t-elle martelé. Estimant que 8 millions d'Algériens bénéficient de la solidarité durant le mois sacré du Ramadhan, ce qui représente 25% de la population qui vivent, selon elle, en dessous du seuil de la pauvreté, Mme Hanoune déclare que « cette situation est insupportable, car c'est une situation catastrophique ». Poursuivant son sévère réquisitoire Louisa Hanoune dira que « le contenu du couffin distribué aux nécessiteux est avilissant. C'est une politique honteuse et affreuse ». On comprend mieux pourquoi la secrétaire générale du PT reporte ses espoirs sur une révision en profondeur de la politique suivie jusque là par le gouvernement. « Pour nous la prochaine tripartite est une occasion pour initier de vraies réformes » a-t-elle affirmé en prenant faits et cause pour l'augmentation des salaires des cadres insistant par là même sur « la nécessité du respect de l'échelle de valeurs ».

K. H.

ILS RIPOSTERONT AUX PROPOS D'ABDELAZIZ BELKHADEM AUJOURD'HUI

Les redresseurs contre-attaquent

PAR MOKRANE CHEBBINE

C'est aujourd'hui que les redresseurs du Front de libération nationale (FLN) comptent riposter à la dernière sortie médiatique du secrétaire général, Abdelaziz Belkhadem. Ce dernier avait, rappelez-le, fermé toutes les portes de dialogue et haussé le ton à l'adresse des animateurs du Mouvement de redressement et de l'authenticité, lors de la tenue de la récente réunion du Comité central du FLN. La réaction des redresseurs se fera aujourd'hui ou demain au plus tard, à l'issue de la rencontre qu'ils comptent organiser dans la capitale. Selon des sources proches des redresseurs, la réponse serait des plus virulentes à l'adresse de Belkhadem et de l'ensemble de la composante des structures du parti. En effet, le Mouvement de redressement et de l'authenticité, après avoir manifesté des signes de rapprochement, va redoubler d'animosité vis-à-vis de la direction léga-

liste du FLN. Ses revendications principales, formulées dans un communiqué rendu public, s'articulent autour de l'assainissement des rangs du comité central, du bureau politique et des autres nouvelles structures issues du 9e congrès de tous les « arrivistes et affairistes » et le renouvellement des structures de base du FLN à travers les kassas et les mouhafadhas dans toutes les wilayas. Aussi le coordinateur national du Mouvement de redressement et de l'authenticité, Salah Goudjil, a-t-il préconisé la mise en place d'une commission d'arbitrage composée des anciennes figures du FLN afin de rapprocher les deux parties belligères autour d'une table de négociations. Hélas, cette option semble s'évaporer suite aux propos virulents émis par Abdelaziz Belkhadem, après le refus des redresseurs de prendre part à la récente réunion du comité central. Le SG du FLN qui fondait tous ses espoirs dans cette ultime réunion de récon-

ciliation a été gravement déçu suite à la déconvenue des redresseurs, en témoigne le verbe acéré utilisé à leur adresse Cette situation aggrave davantage la crise au sein du vieux parti, et complique ses préparatifs pour les prochaines élections législatives et municipales de 2012.

Les dissensions internes enflent de plus en plus, face à des positions diamétralement opposées et qui se radicalisent chaque jour un peu plus. Les rencontres entre Abdelaziz Belkhadem et Salah Goudjil n'ont rien apporté de nouveau, sinon envenimer la crise. La prochaine rentrée sociale risque d'être des plus houleuses au sein du FLN. Cette période qui coïncidera avec le début de l'opération de conception des listes de candidatures aux futures échéances électorales va mettre le feu aux poudres dans certaines wilayas, déjà livrées à de graves incidents entre militants.

M. C.

DES RESPONSABLES LOCAUX IMPLIQUÉS

13 trafiquants de véhicules arrêtés à Annaba

Les gendarmes de la wilaya de Annaba ont démantelé, récemment, une association de malfaiteurs spécialisée dans le trafic de véhicules volés. Agissant sur renseignements parvenus à la section de recherches de ladite wilaya, au cours du mois de juillet, faisant état de la présence d'un réseau de malfaiteurs spécialisés dans la falsification de dossiers de base de véhicules volés en Algérie au niveau du bureau de la circulation de la daïra d'Aïn El Barda : 12 dossiers de base pour véhicules légers, autocars et un Clarke. L'enquête a fait ressortir que ces dossiers étaient falsifiés. Les investigations ont ainsi permis l'identification de 13 membres dudit réseau, dont 4 demeurent en fuite. Ces personnes ont bénéficié de la complicité de D. K., âgée de 45 ans de A.T., 46 ans administrateur à la wilaya d'Annaba et de D.F., âgé de 41 ans, ex-administrateur à ladite daïra. Notons, dans ce contexte, que la méthode utilisée par cette bande consiste dans la falsification des actes de vente, des extraits de naissance, des certificats de résidence et des permis de conduire déposés sous des noms fictifs de même que la contrefaçon du cachet de la commune locale afin de fournir de « vrais faux » dossiers de base du véhicule volé. Ces faux documents administratifs étaient confiés aux agents complices du bureau de la circulation de la daïra, pour avoir une carte d'immatriculation « authentique ». En outre, il convient de préciser que plusieurs véhicules ont été saisis dans cette affaire. Les gendarmes ont présenté devant le parquet les mis en cause, quatre personnes ont été placées sous mandat de dépôt tandis que les autres ont été laissées en liberté provisoire, indique le communiqué de la Gendarmerie nationale.

A. B.

PORT D'ALGER

Les conteneurs sortiront plus facilement

L'Entreprise portuaire d'Alger (Epal) mène actuellement plusieurs actions pour optimiser le temps de passage des conteneurs aux différents scanners se trouvant sur le site de ce port, a indiqué cette entreprise dans un communiqué rendu public, hier.

PAR INES AMROUDE

Différentes actions sont menées dans ce sens pour faciliter ce passage, portant, notamment, sur la réorganisation de la circulation des camions lors de leur passage au scanner afin d'éviter les embouteillages, précise l'Epal qui «recherche une amplitude constante tout le long de la semaine, en ce qui concerne le nombre de conteneurs qui passe par le scanner».

Ces actions portent aussi «sur une meilleure collaboration entre les services des douanes et ceux de l'Epal activant au niveau du scanner, sachant que leurs activités sont dépendantes l'une de l'autre et en même temps complémentaires», a indiqué la même

source. L'Epal a, par ailleurs, précisé que le nombre de conteneurs transitant par les scanners actuellement en exploitation au port d'Alger est d'environ 200 000 conteneurs par an, soit approximativement 30% du total des conteneurs transitant par les terre-pleins du port d'Alger.

Pour ce faire, quatre scanners sont actuellement en exploitation, dont le plus grand appartient à l'Epal, en plus d'un scanner mobile au niveau du grand môle et deux autres scanners, l'un au niveau de la porte 6 bis et l'autre fixe au niveau de la porte 5 bis.

L'exploitation du grand scanner se fait conjointement entre les services de l'Epal et ceux des douanes, alors que les trois autres sont exploités uniquement par les services des douanes, selon le communiqué.

Ce scanner de haute performance, mis en exploitation en 2004 et fonctionnant en double vue (horizontale et verticale), peut constater les différents types de marchandises par un spectre de couleur.

Il comporte deux systèmes radio-scopiques composés d'un dispositif d'émission de rayons X et d'un dispositif électronique de données qui transmet l'image digital-



isée vers le système informatique qui permet sa visualisation et son traitement par les agents des douanes désignés pour le contrôle.

Si l'image est non suspecte, le conteneur est libéré, mais si elle est suspecte, le conteneur est envoyé vers la zone de fouille manuelle. Ses performances d'exploitation permettent une cadence d'inspection de 20 conteneurs par heure, soit un taux de passage de moins de 3 minutes pour un conteneur. Elles permettent aussi une pénétration jusqu'à 400 mm d'acier ou de béton.

L'Epal souligne que «ce scanner fonctionne sans discontinuité à l'exception des

maintenances préventive et curative (mensuelle : 1 journée, semestrielle : 4 jours, annuelle : 4 jours)».

S'y ajoutent «les éventuelles pannes intempêtes quoique très rares et de courte durée», ajoute l'entreprise, indiquant que la dernière panne a duré 17 heures suite à l'endommagement d'un rail par un vieux camion en surcharge. Selon l'Epal, «le passage au scanner fait partie intégrante d'un système de gestion des risques». Par conséquent, un procédé de ciblage multicritères dynamique permet de retenir les conteneurs qui doivent subir un passage au scanner.

Les autres conteneurs font l'objet de contrôle orienté en fonction de la nature de la marchandise, de la qualité de l'opérateur ainsi que de la moralité fiscale et des antécédents contentieux.

I. A.

CONTRÔLE DES PRIX ET RÉPRESSION DE LA FRAUDE

120 équipes mobilisées à Alger

La direction du commerce de la wilaya d'Alger a mobilisé pour le mois de Ramadhan 120 équipes composées de 240 agents de contrôle des prix et des pratiques commerciales et de répression de la fraude à travers la wilaya.

Dans un entretien accordé, hier à l'APS, le chargé de la concurrence et des prix de la direction du commerce, M. Djaâti Mohamed Tahar, a précisé que les mesures prises par la direction visent à intensifier l'action de proximité, à lutter contre la spéculation sous toutes ses formes et à réprimer les pratiques commerciales illégales.

Ces mesures consistent, selon M. Djaâti, à contrôler les prix des produits alimentaires subventionnés par l'Etat conformément à la loi.

Parmi ces produits soumis au contrôle, l'on compte le lait en sachets, le pain ordinaire et amélioré de 250 g, la semoule ordinaire, le sucre blanc et l'huile alimentaire ordinaire.

Concernant le phénomène de la hausse des prix de certains produits de consommation tels fruits et légumes, le responsable a fait remarquer que ces produits sont régis par la loi de l'offre et de la demande, ajoutant qu'il n'est pas possible d'intervenir pour en fixer les prix.

Il a affirmé à ce propos, que la mission de son service résidait dans «la lutte contre le changement de l'activité commerciale sans autorisation, le stockage de certains produits alimentaires et le contrôle des factures pour vérifier le mouvement des marchandises». Ces équipes contrôlent aussi les locaux de restauration, les salons de thé et les vendeurs de glaces pour vérifier la chaîne de froid et les conditions de stockage, de transport, d'offre et de consommation. Pour ce qui est des produits vendus librement sur les trottoirs au détriment de la santé du citoyen, M. Djaâti a imputé ce phénomène essentiellement aux consommateurs qui achètent ces produits dont l'origine et le contenu sont inconnus, mais uniquement pour leurs prix. S'agissant du bilan des opérations de répression de la fraude durant la dernière semaine du mois de juillet, le responsable a précisé que 241 interventions ayant induit la fermeture de 13 locaux ont été effectuées à la suite d'actes d'infraction outre la saisie de 583 kg de denrées alimentaires.

Ces infractions, a-t-il ajouté, peuvent être suivies de poursuites judiciaires et de mesures administratives qui consistent en la fermeture des locaux, la saisie, la destruction des produits périmés et la transformation du commerce en utilité publique.

R. N.

RÉASSURANCES CONTRE LES CATASTROPHES NATURELLES

L'Algérie débourse 246 millions de dollars par an

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'Algérie achète chaque année auprès de réassureurs internationaux une garantie annuelle qui la protège à hauteur de 246 millions de dollars contre les catastrophes naturelles, a indiqué samedi le P-DG de la Compagnie centrale de réassurance (CCR), Hadj Mohamed Seba.

La prime de réassurance payée par l'Algérie pour s'offrir cette couverture internationale coûte annuellement environ 500 millions de DA, a précisé à l'APS Seba.

La CCR est le seul réassureur en Algérie pour les risques Cat Nat et couvre le coût de tout événement à concurrence de 4 millions de dollars.

Dans le cas où le montant des dommages excède ce niveau, elle récupère auprès des réassureurs étrangers la différence à hauteur de 246 millions de dollars, a expliqué Seba.

Au titre des inondations de 2008 à Ghardaïa, Adrar, Naâma et Béchar, la CCR n'a rien récupéré auprès des réassureurs interna-

tionaux car le montant des sinistres réclamés n'a pas atteint le seuil d'intervention des 30 réassureurs internationaux participant à cette garantie, a regretté Seba.

En effet, même si les dégâts importants causés par ces inondations dépassaient largement les 4 millions de dollars, les dommages assurés déclarés dans cette région n'ont pas atteint ce montant ce qui fait que la CCR ne pouvait pas faire intervenir ses réassureurs étrangers, a précisé le P-DG de la CCR. Le montant des sinistres déclarés à la CCR pour la wilaya de Ghardaïa a atteint, au 31 juillet 2011, à peine les 177 millions de DA, dont les risques en suspens représentent 69%, sur lesquels près de 99% concernent des risques d'entreprises alors que les risques des particuliers ne sont pas, dans leur majorité, assurés et ne représentent que 1%.

Seba a précisé, toutefois, que cette garantie internationale a été achetée surtout pour les risques de séismes pouvant se produire dans les villes à forte concentration d'habitations et d'installations industrielles

et dont les déclarations peuvent être importantes.

En dépit du caractère obligatoire de l'assurance Cat Nat et de la progression des primes, le niveau de souscription à cette assurance reste faible avec un taux de pénétration d'à peine 7%, se traduisant par un faible écart entre le montant des primes collectées au niveau national avec celles payées au titre de la garantie internationale, note ce responsable.

Pour 2010, par exemple, les compagnies d'assurance ont collecté 1,322 milliard de DA de primes d'assurances Cat Nat, la part de la CCR étant de 925 millions DA alors que la prime payée pour la garantie internationale a coûté 500 millions de DA à la CCR, selon ce responsable. Le développement du volume des ventes pour ce type d'assurance est nécessaire pour améliorer le résultat net de la branche qui alimente les provisions constituées pour faire face aux événements catastrophiques éventuels dans le futur, a-t-il encore relevé.

L. B.

ELLE A SOUMIS DES PROPOSITIONS AU MINISTÈRE DES FINANCES

La Cosob veut relancer le marché financier

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) a soumis au ministère des Finances une série de propositions pour relancer le marché financier en Algérie, encore à la traîne, a indiqué son P-DG, Noureddine Ismaïl. La commission a proposé dans le document qu'elle a soumis au ministère, l'amendement du règlement général de la Bourse d'Alger afin de l'ouvrir aux PME accompagnées de leurs promoteurs en Bourse, a précisé Ismaïl. En outre, la Cosob a proposé une modification du règlement relatif aux OPCVM (Organismes de placement collectif en valeur mobilière) pour autoriser la délégation de gestion des OPCVM à des sociétés professionnelles qui seront agréées par la commission, a-t-il ajouté. Cette réforme à court terme, vise à relancer le marché financier en Algérie qui, actuellement, ne participe pas encore au financement de l'économie, malgré quelques actions isolées en matière de levée de fonds par des entreprises nationales et étrangères, relève ce responsable. Elle sera suivie par un

plan de modernisation et de développement du marché financier à moyen terme pour augmenter la contribution de ce marché dans le financement des entreprises publiques et privées, selon ce responsable. «C'est une réforme stratégique qui sera menée avec des experts internationaux dans l'objectif de développer un marché financier, transparent et pérenne tel que exigé par les standards internationaux», a-t-il dit.

L'unité de gestion de ce plan, financé en partie par le PNUD, sera installée en septembre prochain, a indiqué Ismaïl qui a précisé que «le projet se trouve actuellement en phase d'évaluation devant aboutir sur une conception du modèle du marché financier à développer en Algérie». Le développement du marché financier constitue le cheval de bataille des autorités qui veulent faire contribuer davantage ce marché dans le financement de l'économie.

Lundi dernier, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a interpellé, lors de l'audition du ministre des Finances, le gouvernement pour dynamiser

davantage le marché financier, mobiliser l'épargne et diversifier les sources de financement de l'entreprise économique. Actuellement, le financement de l'économie est supporté essentiellement par les banques, le budget de l'Etat ainsi que par le recours aux avoirs du Fonds de régulation des recettes (FRR), alimenté par les recettes supplémentaires de pétrole.

Dans une telle situation, la diversification des sources de financement de l'économie devient une nécessité, notamment pour développer l'investissement privé qui ne semble pas encore en mesure de prendre le relais de la croissance. Les investissements publics de 286 milliards de dollars, qui seront alloués sur cinq ans au titre du programme quinquennal 2010-2014, seront la principale source de la croissance du pays en attendant la relance du marché financier. L'année 2010 n'a enregistré qu'une seule opération d'augmentation de capital initiée par la compagnie privée Alliance Assurance pour un montant de 1,4 milliard de DA.

L. B.

L'ÉVALUATION DU CAPITAL INVESTISSEMENT EN MÉDITERRANÉE ENGLOBE L'ALGÉRIE

Plus de 5.000 entreprises et création de 330.000 emplois

Un récent rapport de l'Observatoire MedFunds appuyé et soutenu par le projet Invest in Med indique que le capital-investissement continue à se développer de manière significative et soutenue dans la région d'Afrique du Nord et Moyen-Orient, y compris les pays du Maghreb et de l'Algérie.

PAR AMAR AOUIMER

Les opérations du capital-investissement dans les pays bordant la mer Méditerranée fait de la présence de 309 sociétés de gestion, 534 fonds, 5.000 entreprises et 330.000 emplois créés.

L'étude précise « qu'après une très forte croissance enregistrée entre 2003 et 2007 et une inévitable régression en 2008 et 2009, liée à la crise économique et financière mondiale, l'activité du capital-investissement a, en effet, bénéficié d'un rebond en 2010 ».

Le rapport souligne, par ailleurs, que « l'étude Anima MedFunds, fondée essentiellement sur une collecte systématique d'information auprès de fonds d'investissement, de veille économique et de base de données existantes, retrace l'évolution du capital-investissement dans la région et dévoile ses dernières tendances ».

L'observatoire de la Méditerranée montre également que le capital-investissement est considéré comme un puissant mode de financement des petites et moyennes entreprises (PME) et s'est, par conséquent, beaucoup développé notam-



ment dans les régions du sud et de l'est de la Méditerranée (Algérie, Maroc, et les pays arabes où il était très peu présent auparavant...) et ce depuis l'année 2000. Les experts soulignent aussi que « l'évolution en dents de scie du nombre de fonds créés, des montants levés et surtout investis doit beaucoup à un contexte international quelque peu chahuté, sur une décennie riche en événements pour la région Med ». Le site d'information et d'évaluation méditerranéenne a recensé plus de 500 fonds investissant dans les PME de la région MED, dont près de 300 actifs début 2011. Il précise que « les rives sud, notamment l'Algérie, le Maroc et la Tunisie et est de la Méditerranée ont ainsi pu attirer près de 60 milliards dollars depuis 1990 (montants levés, dont 89% depuis 2000) et financer par ce biais près de 5.000 entreprises à hauteur de 26 mil-

liards de dollars (montants effectivement investis, dont 84% depuis 2000) ».

Les taux des capitaux visés, des capitaux levés et des capitaux investis dans les pays du Maghreb, principalement l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, indique le rapport, sont respectivement de l'ordre de 92% 87% 62% tandis que les pays du Moyen Orient s'élèvent à 85%, 72% et 54 %.

Les fonds lancés en 2010 et 2011 pour les pays maghrébins sont évalués à près de 3.800 millions dollars.

Ainsi, après le ralentissement enregistré en 2009, les investisseurs ont rapidement réinvesti le terrain, selon le site économique méditerranéen, ajoutant que 56 nouveaux fonds ont été lancés en 2010, soit un niveau d'activité jamais atteint précédemment pour les pays MED.

A. A.

VICTIMES DU TUMULTE DES PLACES FINANCIÈRES MONDIALES

Repli des matières premières

PAR RYAD EL HADI

Les marchés de matières premières se sont à nouveau repliés la semaine dernière, victimes du tumulte des places financières mondiales, minées par les craintes liées à la reprise économique et à une contagion de la crise de la dette au sein de la zone euro.

Les cours du pétrole retrouvaient le chemin de la baisse dans un marché emprunt d'inquiétudes persistantes sur la reprise économique mondiale.

Les cours du sucre ont suivi le même mouvement à la baisse que les autres matières premières alimentaires, mais en parvenant toutefois à limiter leurs pertes.

Les cours du café se sont également repliés, la tonne de robusta pour livraison en septembre sur le Liffe de Londres, valait 2.048 dollars vendredi contre 2.062 dollars le vendredi précédent.

Sur le NYBoT-ICE, la livre d'arabica pour livraison en septembre cotait à New York 240,10 cents, soit au même niveau que la semaine précédente.

Les cours de cacao ont poursuivi leur recul, toujours pénalisés par la promesse d'une grosse production en Côte d'Ivoire,

premier pays producteur mondial, ainsi que chez son voisin le Ghana, en raison de conditions météorologiques exceptionnellement favorables.

Sur le Liffe de Londres, la tonne de cacao pour livraison en septembre valait 1.845 livres sterling vendredi contre 1.858 livres sterling la semaine précédente.

Sur le NYBoT-ICE américain, le contrat pour livraison en septembre valait 2.945 dollars la tonne contre 2.971 dollars sept jours auparavant.

Les prix du blé et du maïs ont progressé au cours de la semaine écoulée à Chicago, résistant à un environnement financier hostile et soutenus par les craintes de voir les rendements de maïs chuter à cause de mauvaises conditions météorologiques.

Le boisseau de blé à échéance septembre a fini à 6,79 dollars, contre 6,7250 dollars une semaine auparavant.

Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en septembre a clôturé vendredi à 6,93 dollars, contre 6,6550 dollars une semaine plus tôt sur le Chicago Board of Trade. Les cours de l'once d'or ont volé de records en records cette semaine, portés par une ruée des investisseurs vers la sécu-

rité avant de redescendre légèrement de ses cimes. Le prix de l'argent, traditionnellement vu par les investisseurs comme une alternative meilleure marché au métal jaune, est monté dans le sillage de l'or atteignant un plus haut en trois mois, avant de finir la semaine en baisse.

L'once d'argent a terminé vendredi à 39,24 dollars l'once contre 39,63 dollars sept jours auparavant.

Les cours des métaux industriels cotés sur le London Metal Exchange (LME) sont repartis en nette baisse cette semaine, entraînés, comme le reste des marchés financiers, par un tourbillon d'inquiétudes sur la vigueur de la reprise économique mondiale. Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 9.189 dollars vendredi contre 9.798 dollars la tonne le vendredi précédent, l'aluminium valait 2.460 dollars la tonne contre 2.624 dollars, le plomb valait 2.422 dollars la tonne contre 2.635 dollars, l'étain valait 24.650 dollars la tonne contre 28.350 dollars, le nickel valait 23.085 dollars la tonne contre 24.596 dollars, et le zinc valait 2.274 dollars la tonne contre 2.486 dollars.

R. E.

COURS DU BARIL

Baisse de près de 2 dollars à New York

Les cours du pétrole s'inscrivaient en baisse vendredi en fin d'échanges européens, plombés par les inquiétudes persistantes sur la reprise économique mondiale. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre s'échangeait à 106,93 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en baisse de 32 cents par rapport à la clôture de jeudi. A New York, le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance reculait de 1,93 dollar à 84,70 dollars, après avoir atteint 82,87 dollars, un plus bas depuis fin novembre. "Les cours du pétrole s'inscrivaient déjà en baisse depuis quelques jours quand un vent de panique pure a balayé les marchés jeudi", commentaient les analystes de Commerzbank. "Les matières premières sont considérées comme des valeurs concrètes mais leurs mouvements de marché s'apparentent à ceux des actifs les plus risqués, il n'est donc pas étonnant qu'elles aient été autant touchées", selon ces analystes. Par ailleurs, les perspectives de la demande pétrolière ont été remises en cause par les inquiétudes sur la vigueur de la reprise économique mondiale. Le marché pétrolier a reçu vendredi prudemment l'annonce d'une hausse plus forte que prévu des créations d'emploi aux Etats-Unis, premier consommateur mondial de brut. "Si les craintes d'un retour imminent en récession sont quelque peu balayées par ce rapport, le point central reste que l'économie américaine peine toujours à se redresser, une situation qui devrait perdurer l'année prochaine", commentait un analyste de Capital Economics. Une reprise économique américaine lente implique une demande énergétique morose aux Etats-Unis, de nature à peser durablement sur les cours.

RÉUNION DU G7

L'Italie et la France face à la crise financière internationale

L'Italie et la France ont décidé d'anticiper la tenue d'un G7 des ministres des Finances, pour discuter d'un plan d'action commun en mesure de faire face à la crise financière internationale, a annoncé vendredi le chef du gouvernement italien Silvio Berlusconi. "La situation est très difficile et elle réclame des interventions coordonnées. Il faut reconnaître que le monde est entré dans une crise financière globale qui concerne tous les pays", a déclaré M. Berlusconi, en indiquant qu'"avec le président français Nicolas Sarkozy, nous avons pris la décision d'anticiper dans quelques jours la convocation d'un G7 des ministres des Finances". Le chef du gouvernement italien a indiqué avoir parlé aussi de cette réunion avec les dirigeants européens, allemand et espagnol. Il a déclaré à la presse que le sommet se tiendrait "dans quelques jours" et pourrait ouvrir la voie à un sommet des dirigeants du G8 "si les ministres des Finances réussissent à se mettre d'accord sur un plan d'action commun". La France assure actuellement la présidence des G7-G8 et du G20. Berlusconi a également indiqué qu'il s'entreferait avec le président américain Barack Obama vendredi soir. Il s'est déjà entretenu par téléphone avec son homologue espagnol José Luis Zapatero et le président de l'Union européenne, Herman Van Rompuy, pour des "consultations sur la situation économique actuelle". "Rien de ce qui se passe ne peut être mis sur le compte d'un seul gouvernement. C'est quelque chose qui relève de la situation financière mondiale", a-t-il ajouté.

R. E.

RELIZANE

Renforcement de l'AEP à Aïn Rahma

Le projet de renforcement de l'approvisionnement en eau potable des habitants de la commune de Aïn Rahma dans, l'ouest de la wilaya de Relizane, sera mis en service durant le mois d'août courant, a indiqué la Direction de l'hydraulique. Le projet, réceptionné récemment, permet de transférer plus de 750 mètres cubes d'eau par jour, en faveur de plus de 5.000 habitants de cette région dépourvue de ressources hydriques. Ce volume d'eau a été capté par le biais de canalisations d'une longueur d'environ 12 kilomètres, à partir de trois stations de pompage, situées dans la commune limitrophe de Yellel, ainsi que le forage de plusieurs puits dans cette localité afin de garantir un approvisionnement durable en eau pour les habitants de cette commune. Avec la mise en service de cette réalisation, après deux années de travaux le ratio quotidien en eau potable pour chaque individu passe à 150 litres/jour dans cette commune et ses douars. Le quota par habitant dans la wilaya de Relizane est estimé à environ 135 litres/jour, selon la Direction de l'hydraulique.

CHLEF

Dispositif tiers payant pour 126.000 assurés

Plus de 126.000 assurés sociaux bénéficieront prochainement du dispositif tiers payant, a indiqué la Direction de la Caisse nationale d'assurance sociale (CNAS). S'inscrivant dans le cadre des mesures d'élargissement du système du tiers payant, cette opération, en vigueur depuis le début du mois en cours, concernait auparavant seuls les malades chroniques et les retraités, a expliqué la même Direction. L'opération sera généralisée à toutes les catégories, dont les étudiants, les handicapés, les salariés ainsi que les bénéficiaires d'une allocation forfaitaire de solidarité. Les bénéficiaires devront être détenteurs de la carte chiffa, a précisé la même source, qui lance un appel aux assurés pour déposer leurs dossiers au niveau des structures de la CNAS.

TIPASA

7 noyades durant le mois de juillet

Sept jeunes baigneurs se sont noyés durant le mois de juillet dans la wilaya de Tipasa, selon le responsable de la cellule de communication de la Protection civile. Selon M. Mohamed Mechalik, quatre baigneurs ont péri dans des zones interdites à la baignade tandis que les trois autres se sont noyés sur des plages surveillées en particulier dans la région de Chenoua où ils ont été surpris par des courants marins en s'aventurant loin de la zone autorisée à la baignade. Peu avant l'ouverture de la saison estivale, de nombreuses campagnes d'information et de sensibilisation ont été menées par la Protection civile pour prévenir ces drames qui endeuillent, chaque année, de nombreuses familles, rappelle le même responsable. La plupart des accidents surviennent parmi des jeunes qui, souvent, ne sont pas accompagnés par leurs parents.

APS

BISKRA, APPROVISIONNEMENT DES MÉNAGES EN EAU POTABLE

Le commerce de l'eau prend de l'ampleur

Dans la wilaya de Biskra, le phénomène de l'approvisionnement des ménages en eau potable acheminée par camions-citernes a fini, ces dernières années, par prendre une ampleur considérable. Ce commerce de l'eau est devenue une activité très répandue.

PAR BOUZIANE MEHDI

Quotidiennement, ces véhicules sillonnant les rues et les quartiers des grandes et petites agglomérations de la wilaya sont toujours très sollicités par les habitants qui les accueillent avec jerricans, bidons et divers récipients, là où ils passent. Hormis les cas où ces camions-citernes sont mobilisés par les communes pour pallier d'éventuelles perturbations du réseau de distribution, ces véhicules sont si fréquemment rencontrés qu'ils finissent par donner l'impression, au visiteur, que la région vit une grave crise d'eau. Ce qui est loin d'être le cas, puisque la quantité moyenne quotidiennement reçue par chaque citoyen de la wilaya de Biskra "dépassé les 200 litres", affirme à l'APS le directeur de l'hydraulique, M. Abdennour Sellam, qui assure que les éventuelles perturbations signalées çà et là sont dues exclusivement à des "pannes sur le réseau de distribution". Pour ce responsable, l'Etat a engagé au cours des dix dernières années "d'énormes investissements pour satisfaire les besoins de la population en eau potable". C'est à partir du champ captant de Drou, sur 25 km, que la capitale des Zibans est alimentée, tandis que des villes comme Doucen et Ouled Djellal sont approvisionnées du champ captant de Bir Naâm, sur 54 km. A l'exception de cer-



tains îlots encore exposés à des perturbations de l'alimentation, la majorité des agglomérations est suffisamment approvisionnée. Loin d'être le signe d'une pénurie ou d'une quelconque tension sur le précieux liquide, ce phénomène s'expliquerait plutôt par la certitude, de plus en plus partagée par une grande frange de la société locale, que la qualité de l'eau acheminée par citerne est bien meilleure que celle du robinet. Dans les Zibans, en général, la première sert à étancher la soif et à la cuisson, tandis que la seconde est réservée à la lessive, au ménage et aux différentes autres tâches domestiques. Du fait d'une ampleur sans cesse croissante, la distribution de cette substance vitale a fini actuellement par se retrouver au centre d'un business apparemment bien lucratif. Khaled de la commune de Lichana affirme exercer cette activité depuis cinq ans. "J'en tire de quoi subvenir aux besoins de ma famille, entretenir mon véhicule et mettre un peu d'argent de côté pour l'avenir", précise l'APS.

Dans la wilaya de Biskra, les services de l'hydraulique recensent 500 camions-citernes servant à la commercialisation de l'eau, dont 200 activant au seul chef-lieu de wilaya. Le nombre d'emplois ainsi générés est au moins égal à celui des véhicules. Les points d'où provient l'eau vendue ont acquis une notoriété certaine auprès de la population locale. Aïn Bir Naâm, Nefidha, Oued Besbès et Manbaâa El-Ghozlane constituent pour le commun des Biskris, des labels d'une eau de qualité certaine. La seule évocation de la source met en confiance le client qui se trouve ainsi rassuré quant à "l'authenticité" et à la qualité du liquide qui lui est proposé. Entre ces points d'eau et les villes voisines, les va-et-vient de cette imposante flotte de transporteurs d'eau sont incessants et la demande va crescendo. De toute évidence, ce business a encore de beaux jours devant lui, souligne l'APS.

B. M.

EL-BAYADH, CAISSE NATIONALE DES ASSURANCES SOCIALES

53.796 assurés concernés par la carte Chiffa

Un nombre de 53.796 assurés sociaux, toutes catégories confondues, sont concernés par la carte Chiffa dans la wilaya d'El-Bayadh, selon les services de l'agence locale de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS).

Près de 31.668 cartes Chiffa ont été remises à leurs bénéficiaires sur un total de 34.441 demandes déposées, a fait savoir à cet égard le chef de service chargé de cette carte au niveau de l'agence locale de la CNAS.

Mme Messaouda Bensalem a indiqué, à ce propos, qu'un travail est mené pour «finaliser» le restant des dossiers, parallèlement à une campagne de sensibilisation sur les avantages de cette carte, organisée par la CNAS en direction des assurés sociaux.

L'agence locale de la CNAS connaît,

depuis le début de semaine, une forte affluence des assurés venus se renseigner sur la constitution du dossier de la carte Chiffa, généralisée depuis le 1er août courant à l'ensemble des assurés, et sur les avantages de son utilisation.

Selon les responsables du service de la carte Chiffa, de nouvelles demandes d'établissement de cette carte sont attendues, notamment après la réussite des «portes ouvertes» organisées dernièrement et favorablement accueillies par les assurés.

Ces portes ouvertes avaient permis d'expliquer le mode d'utilisation de la carte et ses avantages pour l'acquisition de médicaments auprès d'officines de pharmacie conventionnées avec la CNAS, sans avoir à recourir ensuite aux guichets de remboursement, sauf dans des cas précis.

APS

TEBESSA, AVICULTURE

Baisse de la production de poulet de chair

La production du poulet de chair est en nette régression ces dernières années dans la wilaya de Tébessa où de nombreux aviculteurs ont abandonné cette activité à cause de la cherté des produits d'engraisement et du gasoil, selon les responsables des services agricoles (DSA).

Ce désintérêt a commencé à se faire sentir il y a déjà deux ou trois années, indique-t-on de même source, précisant que des aviculteurs de la région n'arrivaient plus à "s'en sortir" en raison de l'augmentation des prix des produits d'engraisement de poussins et du gasoil pour le chauffage des batteries avicoles.

Près de 130 unités avicoles sont encore opérationnelles alors qu'elles étaient près de 240 auparavant, note-t-on à la DSA, soulignant dans ce contexte que la production globale ne dépasse pas, actuellement, les 970.000 poulets de chair par an, alors qu'elle avoisinait précédemment plus de 2 millions d'unités.

La même situation est également signalée pour la production d'œufs qui a enregistré l'arrêt de 15 batteries de poules pondeuses sur les 45 créées dans la wilaya. En matière d'équipements complémentaires, la wilaya de Tébessa dispose de quatre batteries de ponte et de quatre autres



pour la production de dindes, ainsi que de 2 mini-abattoirs avicoles et d'une unité de production d'aliments et de produits d'engraisement. Cela reste toutefois insuffisant pour satisfaire les besoins du marché local, estime-t-on, ajoutant que cette situation a obligé des revendeurs locaux de viande blanche, y compris ceux activant au marché communal de Tébessa, à rame-

ner le poulet de chair de Khenchela ou d'Oum El-Bouaghi, voire de Constantine et de Batna. Ce qui ne manque pas d'influer sur le prix. Le poulet de chair est, en effet, cédé, au premier jour de Ramadhan, entre 280 et 300 dinars le kg alors qu'il dépassait rarement les 180 dinars il y a quelques mois, déplorent des consommateurs.

APS

MOSTAGANEM, RÉALISATION DE 2 TRÉMIES ET 1 ÉCHANGEUR SUR LA RN 11

1,5 milliard DA consacrés



Une enveloppe financière de plus de 1,5 milliard de dinars a été débloquée à la faveur du programme quinquennal actuel (tranche 2011) pour la réalisation de deux trémies et un échangeur au niveau de la RN 11 à Mostaganem, a annoncé la Direction des Travaux

publics. L'échangeur sera réalisé à la sortie ouest de la ville jusqu'à la localité côtière de Ouréah afin de donner une meilleure fluidité au trafic routier sur la RN 11 reliant Oran à Mostaganem et la route menant au centre ville, la cité Salamandres et le pôle touristique

Sablettes. Les deux trémies seront érigées dans les localités côtière "Sablettes" et "Ouréah" sur 500 m et 350 m respectivement en prenant en considération l'aspect esthétique et les travaux d'aménagement intérieur et extérieur de ces deux infrastructures, dont l'éclairage public, les espaces verts et la pose de signalisations lumineuses. Ces trémies vont permettre d'alléger le trafic routier sur ce tronçon qui enregistre un encombrement constant du fait qu'il constitue un trait d'union entre la RN 11 reliant les villes d'Oran et de Mostaganem et la route menant vers les stations balnéaires précitées.

Ce tronçon de la RN 11, qualifié de point noir, dans cette wilaya était le théâtre de mouvements de protestation au cours des dernières années à cause d'accidents routiers ayant causé une vingtaine de morts depuis 2006. Il est prévu le lancement prochain d'un avis d'appel d'offres national pour choisir les entreprises chargées de la réalisation, sachant que les travaux seront lancés au plus tard au cours du dernier trimestre 2011. En parallèle, les travaux sont en cours pour la pose d'isolateurs bitumés sur la RN 11 au niveau de l'axe Mostaganem-Stidia sur 12 km pour sécuriser les utilisateurs de ce tronçon, a indiqué la même source ajoutant que l'entreprise choisie pour ce projet a fixé un délai de 5 mois pour sa réalisation.

APS

CONSTANTINE

31.375 familles nécessiteuses recensées

Un total de 31.375 familles démunies dans la wilaya de Constantine, recensées par la Direction de l'action sociale, est concerné par l'opération "Solidarité Ramadhan", a indiqué la Direction de l'action sociale (DAS). Une enveloppe financière de plus de 50 millions de dinars, représentant les contributions du ministère de la Solidarité nationale, la wilaya et les Assemblées populaires communales (APC), a été mobilisée pour l'acquisition de couffins alimentaires au bénéfice de ces familles, a précisé, M. Mohamed Lamine Rehalia, cadre à la DAS. La part du lion de ce quota sera accordée à la commune de Constantine, où un ensemble de 6.000 couffins sera distribué au niveau de neuf secteurs urbains, selon le même cadre de la DAS, ajoutant qu'il est également prévu la distribution de 939 couffins pour le secteur de Boudraa Salah, 755 pour celui de Sidi Mabrouk, 746 pour Sidi Rached, 557 à El Guammass et 528 pour le secteur urbain des mûriers. La direction des Affaires religieuses et des waqf participera de son côté par le financement de près de 5.000 couffins parmi le nombre global, dans le cadre de la même opération. Ce financement est puisé du fonds de la zakat, en plus d'autres dons attendus de bienfaiteurs. Pour sa part, la Société de distribution d'électricité et du gaz naturel (SDE) a contribué à cette opération avec un don de 800 couffins destinés, notamment, aux familles nécessiteuses dans les communes déshéritées de la wilaya, dont la valeur des produits alimentaires de chaque couffin est estimée entre 3.000 et 4000 DA, selon le cadre de la responsable. Environ 20.000 repas chauds pour les sans-domicile fixe (SDF) et des passagers de transit seront servis durant tout le mois de Ramadhan au niveau de 19 restaurants "Rahma" ouverts à l'initiative d'associations caritatives.

EL-TARF

7 hectares de forêts détruits par le feu

Sept (7) hectares de forêts et de maquis ont été, depuis le 1er août, la proie des flammes dans la wilaya d'El-Tarf, a indiqué la Direction de la Protection civile. Les feux de forêts qui se sont déclarés près du lieu-dit Fedj Nakhla, dans la commune de Ain El Assel et à proximité du chef-lieu de wilaya, ont détruit sept hectares d'eucalyptus et d'autres espèces arboricoles, ainsi qu'une importante superficie de maquis. La même Conservation a ajouté que durant ces dernières 24 heures (entre mercredi et jeudi derniers), il a été enregistré six foyers de feux de forêts dont quatre ont été maîtrisés et éteints par les éléments de la Protection civile. Ces derniers luttent actuellement d'arrache-pied contre les deux autres sinistres qui se sont déclenchés à Fedj Nakhla afin de stopper leur propagation et éviter qu'ils n'atteignent le dépôt de liège situé à proximité de cette zone. Un important dispositif a été mis en place dans cette wilaya par les services de la Protection civile et des forêts pour maîtriser ces incendies qui ont surchauffé l'atmosphère, favorisé le relèvement du taux d'humidité et rendu l'air moite durant les premiers jours du mois sacré. Les services de la direction de la Protection civile ont signalé que des enquêtes ont été ouvertes par les services compétents pour déterminer les causes exactes des départs de ces feux de forêts.

APS

TUNISIE

Couvre-feu décrété à Jbeniana (Sfax)



Un couvre-feu d'une durée indéterminée a été décrété par les autorités tunisiennes suite à des affrontements qui se sont poursuivis vendredi pour la deuxième journée consécutive à Jbeniana (275 km au sud de Tunis), située dans la région de Sfax. "Le couvre-feu est instauré de 20H00 à 05H00 locales à partir de ce vendredi pour une période indéterminée", a affirmé une source officielle. Les affrontements entre les habitants de Jbeniana, un village agricole de la région de Sfax, et d'autres venus du village voisin de Mesatria ont fait 45 blessés plus ou moins graves. Des armes blanches, des gourdin et des pierres avaient été utilisés dans des affrontements, qui s'étaient étendus à l'hôpital local où des équipements ont été endommagés. Les violences ont éclaté sur la place du marché hebdomadaire de bétail de Jbeniana, un village agricole de la région de Sfax entre les habitants de cette localité et des habitants de Mesatria. Les forces de sécurité et l'armée sont intervenues avec tirs de sommation pour empêcher la reprise des violences. Des citoyens tunisiens ont exprimé leur inquiétude quant à la gravité de la situation sécuritaire dans la région et appelé à contrecarrer les tentatives visant à attiser les conflits tribaux entre les habitants des deux localités voisines.

(APS)

AFGHANISTAN

Crash d'un hélicoptère de l'Otan



Un hélicoptère de l'Otan s'est écrasé dans la nuit de vendredi à samedi dans l'est de l'Afghanistan, selon un officiel du gouvernement afghan. Des experts afghans et de la coalition se sont rendus sur le site du crash dans le district de Sayd Abad, dans la province de Wardak, a indiqué un porte-parole du gouvernement provincial. Pour sa part, l'Otan a annoncé l'ouverture d'une enquête sur "l'incident d'un hélicoptère". De son côté, un porte-parole des taliban a déclaré que l'Otan avait lancé vendredi soir un raid contre une maison à Sayd Abad où des combattants taliban étaient réunis, ajoutant que les taliban avaient abattu un hélicoptère au cours de cette opération.

(APS)

SYRIE, PREMIER VENDREDI DU RAMADHAN

22 manifestants tués par les forces de sécurité

La répression continue de s'abattre sur les manifestants qui exigent le départ du régime de Bachar Al Assad

Aussi, ce sont des dizaines de milliers de Syriens qui sont descendus dans la rue pour le premier vendredi du mois de Ramadhan. Vingt-deux manifestants ont été tués vendredi jour de grande prière par les forces de sécurité, dont sept dans des manifestations après la prière nocturne des Tarawih, selon un nouveau bilan communiqué par Abdel Karim Rihaoui, président de la Ligue syrienne des droits de l'Homme et rapporté par le journal *Libération*.

«Vingt-deux personnes ont été tuées vendredi, 15 dans des manifestations durant la journée placée sous le slogan 'Dieu est avec nous' et sept pendant la nuit, après la prière des Tarawih», a-t-il déclaré, faisant également état de dizaines de blessés, dont plusieurs dans un état grave. «Parmi les 15 tués en une journée, sept l'ont été à Irbine, trois à Damir, un à Maadamiya, des villes proches de Damas, trois personnes sont mortes à Homs (centre) et une à Nawa (sud)», a-t-il détaillé. En soirée, «sept autres manifestants ont été tués par des tirs des forces de sécurité qui visaient à disperser les protestataires, dont deux dans le quartier Nahr Aicha à Damas, quatre à Homs et un à Douma», proche de la capitale, a poursuivi M. Rihaoui. Les Etats-Unis ont eux appelé ce vendredi tous les ressortissants américains à «quitter immédiatement» la



Syrie en raison des violences qui marquent le soulèvement contre le régime du président Bachar al-Assad. «Le département d'Etat recommande aux citoyens américains en Syrie de quitter immédiatement le pays tant que des moyens de transport commerciaux sont disponibles», indique le ministre américain.

Des dizaines de milliers de Syriens dans la rue

Des dizaines de milliers de Syriens sont descendus dans la rue pour le premier vendredi du mois de Ramadhan appelant la communauté internationale à les soutenir alors que la répression de la contestation par le régime du président Bachar al-Assad se poursuit. Les contestataires syriens ont

lancé, comme tous les vendredis, sur la page Facebook «Syrian Revolution 2011» un appel à la mobilisation avec pour slogan: «Dieu est avec nous. Et vous ?». Durant le mois sacré de jeûne «chaque jour est un vendredi», précisent-ils.

Les défilés rendaient également hommage aux manifestations qui ont eu lieu dimanche dans la ville rebelle de Hama (centre), où l'armée a lancé une vaste offensive qui a fait plus d'une centaine de morts. Au moins 2.038 personnes, dont 389 militaires et agents de sécurité, ont péri en Syrie depuis le début du soulèvement à la mi-mars contre le régime du président Assad, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

RI Libération

SOMALIE

Retrait tactique des shebab à Mogadiscio

Les milices islamistes d'Al-Chabab ont quitté samedi dernier la capitale somalienne Mogadiscio, a annoncé un porte-parole du gouvernement. C'est un 'grand jour' pour la Somalie, a dit le porte-parole, Abdirrahman Omar Osman. Cheikh Ali Mohamud Rage, porte-parole des milices, a confirmé ce retrait à une radio vendredi soir, affirmant qu'il s'agissait d'une retraite tactique et que les activistes maintiendraient leurs positions ailleurs. «Nous avons abandonné Mogadiscio mais nous restons dans

d'autres villes', a dit Rage à la station Andalus, dirigée par Al-Chabaab.

La force africaine de maintien de la paix et l'armée somalienne ont progressivement repris le contrôle de la capitale, où affluent les civils en quête de vivres. Les milices d'Al Chabab, liées à Al Qaïda, n'avaient jamais abandonné Mogadiscio depuis le début de la rébellion il y a quatre ans. Les combats ont fait des dizaines de milliers de morts. Fin juillet, les forces internationales avaient lancé une vaste offensive pour tenter de

reprandre le contrôle de la capitale somalienne.

On estime à 3,7 millions le nombre de Somaliens menacés de famine dans cet Etat de la Corne de l'Afrique en proie à la sécheresse, à une guerre civile et à une anarchie due à l'absence de gouvernement central depuis vingt ans. Vendredi, une dizaine de personnes ont été tuées lors du pillage de stocks de vivres du Programme alimentaire mondial par des soldats gouvernementaux et des civils

Reuters

YEMEN

Ali Abdallah Saleh seul «président légitime»

Ali Abdallah Saleh demeure "le président légitime" du Yémen, a affirmé vendredi le ministre yéménite des Affaires juridiques Rashad al-Rassas, en démentant les allégations de l'opposition sur la vacance du pouvoir dans le pays.

Dans une déclaration citée par l'agence de presse Saba, M. Al-Rassas a souligné que "les allégations diffusées par l'opposition selon lesquelles le mandat présidentiel de Saleh a constitutionnellement expiré et que le pays est dans une vacance de pouvoir depuis deux mois que Saleh se fait soigner à l'étranger sont sans fondement et n'ont aucun contexte constitution-



nel". "Selon la Constitution de la République du Yémen, Ali Abdallah Saleh demeure le président légitime du Yémen",

a-t-il ajouté. Le ministre a précisé que "l'article n° 116 de la Constitution yéménite stipule qu'en cas de vacance du pouvoir ou le président est en incapacité permanente, le vice-président sera temporairement le président par intérim pendant 60 jours, durant lesquels l'élection du nouveau président est organisée". M. Saleh est hospitalisé en Arabie saoudite des suites des blessures reçues dans un attentat sanglant ayant visé son palais, début juin à Sanaa. Depuis, ses contestataires, notamment l'opposition parlementaire, ne cessent d'afficher leur détermination à empêcher son retour au pays.

APS



رمضان كريم

Ramadhan
karim



MIDI

L'Islam aujourd'hui

Tout à fait au début de l'ère musulmane le messager de Dieu commença d'abord par asseoir les bases d'une société nouvelle bâtie en premier lieu sur la crainte de Dieu dans toute action que doit entreprendre le croyant.

Page 12

**Nos pieux
prédécesseurs
et l'invocation
d'Allah**

Page 13

Recettes du jour

Page 14

Soupe
légère au
potiron



Tajine
de lapin



Flan de
courgette



Cigares
de bricks
à la viande



L'Islam aujourd'hui



Tout à fait au début de l'ère musulmane le messager de Dieu commença d'abord par asseoir les bases d'une société nouvelle bâtie en premier lieu sur la crainte de Dieu dans toute action que doit entreprendre le croyant.

L'obéissance totale à tous les principes énoncés dans le coran en matière de législation et de dogme, en sont la base de la nouvelle religion, que Le Créateur de l'univers dans son immense et incommensurable miséricorde, a décrété en ce mois béni du ramadhan il y a plus de quatorze siècles.

Les sixième et septième siècles de l'ère chrétienne, vivaient dans la péninsule arabe un peuple en majorité ido-

latre qui s'adonnait à tous les vices et commettait tous les excès, y compris celui d'enterrer vivante sans aucune raison apparente leurs propres filles. "Quand la fille enterrée vivante à sa naissance sera interrogée, pour quel péché a-t-elle été tuée" (sourate 81 versets 8/9)

Cette période décrite par les sociologues et les historiens comme étant incontestablement, la plus grande décadence enregistrée par l'histoire humaine, fut aussi le début de rejet systématique de toute idolâtrie ou association d'autres divinités qui aux yeux de la nouvelle religion sont sources des maux et de malheur de l'humanité toute entière.

Sur ces principes immuables le prophète forma ses compagnons auquel il inculqua tout d'abord l'esprit d'obéissance à Dieu et à Son Envoyé en toutes circonstances. Il sut ainsi jeter les bases solides de cette nouvelle société qui

devait par la suite changer la face du monde et le cours de l'histoire le but étant d'assurer à l'humanité une civilisation garante du bonheur des hommes sur terre. Des générations successives vinrent juste, elles abandonnèrent les prières et s'attachèrent aux choses éphémères de ce bas monde et elles connurent marasme malheur et déchéance.

L'humanité s'était engagée dans une régression telle qu'aucune force au monde ne pouvait arrêter sa marche précipitée vers l'abîme. Cette chute s'est accentuée au fil des jours. L'individu avait perdu son âme, et tournait le dos à son avenir. Il avait perdu jusqu'à ses facultés de discernement entre le bien et le mal, le beau et le laid. Longtemps auparavant la mission des apôtres avait échoué et leurs flambeaux, éteints ou presque, n'éclairaient plus que certaines âmes demeurées encore disposées à s'en imprégner. Les représentants des religions avaient battu en retraite et

s'étaient réfugiés dans les mosquées, les cloîtres, les églises et les lieux isolés, pour préserver leur foi contre les multiples tentations, préférant la tranquillité dans l'isolement, fuyant les responsabilités, après s'être avoués vaincus dans le combat qui faisait rage entre la religion et la politique, l'esprit et la matière.

D'autres, parmi eux, ont conclu des pactes de compromis avec les monarques et les puissants de ce monde jusqu'à cautionné la tyrannie, la débauche et les malversations. Telle était la situation au lendemain de l'avènement de Mohammed Ibnou Abdoullah que la grâce et le salut de Dieu soient sur lui, dans un monde qui menaçait de s'écrouler et où toute valeur morale avait été sapée et toute velléité de bien détournée de son but. Il ne restait de la civilisation d'alors que les épouvantails de la corruption des régimes d'oppression et de dépravation.

M.G.

Civilisation

"Cette demeure dernière, nous la réservant à ceux qui ne cherchent ni à s'élever sur terre ni à y semer la corruption et l'avenir est aux gens pieux." (Sourate 28 verset 83)

Pour qui lis-tu tes Psaumes David ?

Un branle bas de combat est engagé dès le début du mois de Ramadhan, pas chez nous effectivement mais de l'autre côté de la Méditerranée. Le sujet que se reliait les médias français peut paraître banal et anodin si les faits n'ont pas eu lieu en ce mois béni et s'il ne touchait pas précisément notre religion. En effet juste après que l'Assemblée nationale française à travers ses députés d'extrême droite, eut lancé l'idée sur l'organisation des repas en faveur de nos compatriotes les plus démunis (Resto de la rahma version française)*, voilà que la chaîne privée Canal+ parle de la viande vraie faux halal que l'on essaie de vendre aux musulmans de France et d'ailleurs sans que personne ne s'en émeuve. Ces produits estampillés «halal» qui n'ont de tel que l'étiquette, car non conformes au rite musulman, ont déclenché un tollé général au sein de la communauté musulmane vivant dans l'hexagone. Diffusée à la veille du mois sacré, cette enquête dont les retombées vont certainement toucher tous les pays musulmans où cette viande est commercialisée, y compris la Terre Sainte, n'a suscité aucune réaction de la part des officiels du monde musulman auquel on fait avaler toutes les couleurs. Si le président du CFCM, (Conseil français du culte musulman) le Marocain Mohamed Moussaoui, est beaucoup plus occupé à confectionner la charte de la mosquée et à s'enlêter à chercher l'attribution du mot «halal», s'il s'écrit avec un seul L ou deux L. La Mosquée de Paris quant à elle, pour justifier son incompétence et son silence complice, n'a pas trouvé mieux que de sacrifier un de ses partenaires les plus influents, Kamel Chibout en l'occurrence, en le poursuivant en justice.

Jugez-en !

Prix Nobel de littérature en 1925, Georges Bernard Shaw de nationalité Irlandaise est né le 26 juillet 1856 à Dublin et il est mort le 2 novembre 1950 à Ayotte Saint Lawrence. Cet homme de grande culture fut un critique musical et dramatique irlandais, essayiste, scénariste, et auteur célèbre de pièces de théâtre. Considéré par ses contemporains à la fois acerbé et provocateur, pacifiste et anticonformiste, cet orientaliste de renom fut l'un des admirateurs les plus convaincus de la mission Prophète Mohammed (Que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur Lui) Sans vouloir légitimer une thèse, qui risque d'être longue et rebarbative, nous relevons quelques passages témoignant de l'admiration que portait justement George Bernard Shaw au prophète de l'Islam même si ses contemporains n'ont en fait jamais cas. Vérifiés, référencés et authentifiés, ce sont donc des réalités palpables que tout un chacun peut examiner. Tout en nous gardons de faire un commentaire qui pourrait être interprété comme un parti pris, nous laisserons George Bernard Shaw nous donner son témoignage sur le messager de Dieu : "Ce dont le monde a le plus besoin est un homme qui a l'esprit de Mohammed. Les hommes religieux dans le moyen-âge, par ignorance et par fanatisme, ont propagé une image obscure de la religion de Mohammed qu'ils ont considérée comme l'ennemi du christianisme. Mais après avoir eu connaissance de l'histoire de cet homme, j'ai trouvé que c'est un prodige exceptionnel et j'ai conclu qu'il n'est pas l'ennemi du christianisme mais le sauveur de l'humanité. Selon mon opinion, s'il avait à se charger des affaires de ce monde actuel, il les résoudrait tous." M.G.

Nos pieux prédécesseurs et l'invocation d'Allah

Jabir ibn Samoura, Radhiya Allahu Anhou, a dit : "Les gens de Koufa se sont plaints de Saad auprès de Omar ibn Al Khattab, Radhiya Allahu Anhou, prétendant qu'il ne sait pas bien comment faire la prière". "Pourtant", dit Saad, "la façon dont je priais avec eux est pratiquement la même que celle que fait le Messager d'Allah (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) pour la prière d'Al Icha, sans rien diminuer. Evidemment je prolonge les deux premières raka'as et je réduis un peu les deux autres". Omar lui dit alors : "cela correspond à l'idée que je me fais de toi, o Abou Isaac". Et il dépêcha des hommes pour s'enquérir de lui auprès des habitants de Koufa. A chaque fois que ceux-ci entrent dans une mosquée de Koufa on leur dit du bien au sujet de Saad, sauf dans la mosquée des Beni Saad où un homme, appelé Abou Saada, leur dit : "Puisque vous nous le demandez et que vous insistez, eh bien sachez que Saad était injuste aussi bien en jugement qu'en distribution des biens publics. En plus il ne dirigeait pas les conquêtes". Alors Saad implora Allah de priver Abou Saada, si jamais il ment, de la faveur de la vue, de lui accorder une longue vie et de l'exposer aux tentations. Abdul Malik raconte : "Longtemps après, j'ai vu Abou Saada, un vieillard aveugle en train de courir derrière les filles dans les ruelles, et quand on lui demande qu'est ce qui le prend, il répond qu'il subit l'effet de l'invocation de Saad."

Ibn Al Moundhir raconte : "Hier, alors que j'étais en face de cette tribune, j'ai vu, à l'angle de la mosquée, la silhouette d'une personne dont la tête était couverte; j'ai entendu cette personne prier ainsi : Seigneur! La sécheresse s'est abattue sur Tes esclaves; je Te prie et je Te supplie de faire venir la pluie pour les sauver." A peine une heure après un nuage apparait et une pluie envoyée par Allah s'abattit sur la localité – il est à noter qu'Ibn Al Moundhir tenait beaucoup à identifier les serviteurs pieux lui qui pensait qu'il les connaissait tous. "Ce monsieur se trouve dans notre ville et je ne le connais pas"? S'étonna-t-il. Lorsque

l'imam termina la prière, j'ai vu l'homme se déguiser avant de sortir. Je le suivis jusqu'à la maison d'Anas où il entra par une porte qui n'est pas celle qui est habituelle. J'ai alors rebrousse chemin. Après la prière d'Al-Ichaa je suis revenu le voir. Avant d'entrer je lui ai demandé la permission. "Entrez", me dit-il. Il était en train de réparer quelques ustensiles. Comment vas-tu aujourd'hui, puisse Allah te combler de ses bienfaits ? Ibn Al Moundhir se rappelle : "Mon hôte n'a pas apprécié, il s'est même indigné. Apparemment il ne s'attendait pas à une pareille remarque de ma part. Ayant vu tout cela je lui dis : "Je t'ai entendu hier soir implorer Allah. Frère, as-tu besoin d'une assistance qui te dispensera de ces efforts et te laissera te consacrer entièrement à ce que tu veux concernant l'Autre monde ? Non, me répondit-il. Cependant, j'ai une faveur à te demander : ne me mentionne ni personne et ne l'en ouvre à quiconque de cela avant ma mort. Ne reviens pas me voir ô, Ibn Al Moundhir, car si les gens te voient venir chez moi je serai connu et célèbre". Je lui dis alors : "J'aime te rencontrer". "On peut bien nous rencontrer à la mosquée", me répondit-il. De tout ceci Ibn Al Moundhir ne s'en est jamais ouvert à quiconque jusqu'à la mort du monsieur. A ce sujet Ibn Wahb raconte : "J'ai appris qu'il a démenagé de cette maison, sans que personne ne l'ait jamais vu, ou su où il est allé. Les locataires de la maison continuent cependant à faire porter la responsabilité du départ de cet homme pieux à Ibn Moundhir en disant que seul Allah tranchera entre lui et eux."

Abbas Ad-Dawri raconte : Notre voisin Ali ibn Abou Fasar nous a dit : "Ma mère, handicapée depuis une vingtaine d'années, m'a dit un jour : vas y voir Ahmad Ibn Hanbal et dis lui de prier pour moi. Je me suis alors rendu chez ce dernier, j'ai frappé à sa porte et je l'ai rencontré juste à l'entrée de la maison. Il dit alors : Qui est-ce ? Un homme, lui répondis-je, dont la mère qui est handicapée te demande de prier pour elle. Je l'ai entendu parler d'un ton énévéré en disant : "Nous

avons davantage besoin de ses prières. Je suis alors parti comme je suis venu. Sur ces entrefaites, une vieille femme sortit de la maison pour me dire : "Je t'ai laissé entrain de prier pour elle". De retour chez moi, j'ai frappé à la porte et qu'est-ce que je vois : c'est ma mère qui, marchant sur ses propres jambes, était venue m'ouvrir la porte !"

Souleim Ibn Amer raconte : "Une fois quand j'étais venu voir Al-Jarrah il a immédiatement levé les mains en imploration d'Allah et les princes qui étaient avec lui en ont fait de même. Il resta longtemps ainsi puis il me dit : O Souleim, sais-tu ce que nous faisons ? "Non", lui répondis je ; je vous ai trouvés en train d'implorer Allah et j'ai fait la même chose que vous. Après un long moment il me dit : "O Souleim, nous demandions à Allah de faire en sorte que nous mourrions en martyrs". Je jure par Allah qu'aucun d'entre eux n'a survécu après cette conquête et qu'ils tous sont morts en martyrs."

Abou Sabra An-Nakha'i raconte : "Alors qu'il revenait du Yémen portant ses bagage sur un âne, un homme a vu celui-ci mourir juste après un petit bout de chemin. Il prit alors de l'eau, fit ses ablutions, accompli une prière de deux rak'ahs puis se mit à implorer Allah : "Oh mon Seigneur, dit-il "je viens de Davina pour défendre Ta cause et pour Te plaire. J'atteste que c'est Toi Qui fais revivre les morts et ressusciter ceux qui sont dans les tombeaux. Je ne veux pas que quelqu'un me rende un service que plus tard je dois lui payer". Immédiatement l'âne se ranime, s'élève et secoue les oreilles.

Bilal ibn Ka'ab raconte que des garçons étaient venus voir Abou Mouslim Al-Khoulani lui dire : "Implore Allah et prie-Le de faire stopper pour nous cette antilope. Abou Mouslim Al-Khoulani implora Allah et l'antilope s'immobilisa pour les enfants qui

Question du jour

J'étais de confession chrétienne et je n'ai embrassé la religion musulmane qu'il y a quelques mois à l'occasion d'un voyage. Ma question va vous paraître inopportune mais je tiens à la poser quand même. J'ai lu quelque part que Jésus n'a pas été crucifié... que disent les Livres Saints à ce sujet ? Ivan L. (France)

Il lui demanda s'il était le roi des Juifs, "C'est toi qui le dis" répondit l'accusé. Le procureur romain voulut en savoir plus, sans résultats. Il renouvela sa tentative, en vain. Il faut rappeler que l'interrogatoire se déroulait en public. Non seulement tout l'aéroport politique, religieux, administratif et militaire était présent, mais également l'ensemble de la population grisée et surexcitée par les événements.

On reste confondu par l'attitude de l'accusé qui se cantonnait dans un mutisme inexplicable, alors que les circonstances lui offraient l'occasion de développer les fondements de la religion qu'il prêchait inlassablement. Les idéalistes, les réformateurs et autres porteurs d'opinion savent d'emblée que les tribunaux constituent des forums qui sont systématiquement exploités pour les besoins des causes nouvelles. Et dans ce procès, Ponce Pilate, ne serait-ce que lui, cherchait à en savoir davantage sur la doctrine de Jésus. Mais celui-ci, si loquace et proluxe en d'autres occasions, ne fut que l'ombre de lui-même. Il ne répondit ni à l'attente de ses accusateurs, ni à celle du public. C'est un comportement étrange que justifient éventuellement la frayeur et l'angoisse qui l'étreignit avant qu'il ne soit arrêté, mais qui ne concorde pas avec l'attitude et la dignité qu'on serait en droit d'attendre du «Fils» de Dieu. Les seuls mots qu'il prononça durant le procès qui aboutit à sa crucifixion furent : « Tu as dit » (!), dans le sens de : « C'est toi qui l'affirme ». Voilà un comportement étrange. A moins que là encore, l'argument de la méprise

ne joue en faveur de la thèse coranique, et que l'accusé n'ait été qu'un sosie, complètement débordé par la situation insoutenable dans laquelle il se trouvait plongé, et qui s'est laissé aller à la dérive.

Malgré les preuves déterminantes que nous avons développées, la théorie qui plaide le plus en faveur du « doublage » de Jésus, reste « sa mort et sa résurrection ». Il avait été malmené, battu, crucifié, cloué sur la croix et est mort dans cette position. Les scientifiques ont certifié qu'il était mort par asphyxie, car dans un cas pareil, la contracture musculaire empêche l'évacuation de l'air. De plus, alors qu'il était déjà mort, un soldat lui transperça le flanc d'un coup de lance et « aussitôt il en sortit du sang et de l'eau » (Jean 19.34) que les spécialistes ont reconnu être le liquide péricardique contenu dans la séreuse entourant le cœur. Les soldats avaient l'habitude de briser les jambes des suppliciés, mais ils ne le firent pas pour Jésus qui était déjà mort lorsqu'ils arrivèrent jusqu'à lui. Il avait été crucifié à 9 h du matin et expira à 3 h de l'après-midi. Le soir venu, il fut détaché, enroulé dans un linceul et mis dans une tombe creusée à même le rocher. Son exécution eut lieu un vendredi. Le dimanche matin, les femmes (au nombre de trois) qui voulaient embaumer le corps constatèrent sa disparition. Un jeune homme vêtu de blanc (un ange) leur apprit sur le fait que Jésus « était ressuscité des morts ». Puis Jésus apparut en personne et leur dit qu'on le verrait en Galilée.

Là, il se manifesta aux disciples et à d'autres personnes. Les gens purent le voir, le toucher, manger avec lui... L'état de grâce dura quarante jours, à la suite de quoi, il bénit ses disciples et monta au ciel.

On ne peut, bien entendu, juger le comportement de la même façon qu'on le ferait pour un simple mortel. Le Coran donne en exemple, la conduite d'un personnage mystérieux, dont le nom n'est pas cité, mais que les commentateurs identifient sous le nom d'Al Khadir ou Al Khidr, Serviteur de Dieu, doté de Grâce divine et pourvu de Connaissances émanant du Seigneur. (Coran 19.60 à 82). Ce personnage a été sollicité par Moïse afin de lui enseigner la véritable compréhension des choses. Moïse fut surpris par son comportement qu'il jugeait étrange et déroutant. A la fin du voyage qu'ils firent ensemble, Al Khidr donna l'interprétation des actions qu'il avait commises et Moïse reconnut qu'il avait porté un jugement sur les faits constatés et non sur les causes qui lui étaient cachées. Il convint ainsi que sa vision des choses n'était pas parfaite, si les causes restaient secrètes.

De la même façon, la reconstitution de la démarche de Jésus restera incorrecte tant que l'origine des mobiles demeurera mystérieuse. Cependant, en nous référant au Coran, nous pouvons établir le désaccord profond qui existe entre les conceptions musulmanes et chrétienne relatives à la crucifixion et à la mort de Jésus, ainsi qu'à sa résurrection.

M.G. (Suivra)

TESTEZ VOS CONNAISSANCES

Quiz N° 4

Réponse quiz n°3 Q1 : c- Sa femme Khadidja Q2 : c- Abou Bakr Q3 : c- Ali

<p>14) Quel est l'oncle qui était le plus hostile au message du Prophète Mohammad ?</p> <p>a).Abou Talib b).El Abbas c).Abou Lahab d).Hamza</p>	<p>12) Quel compagnon du Prophète abritait chez lui les réunions secrètes des premiers musulmans avant la proclamation ouverte de l'Islam ?</p> <p>a).Saad Ibn Abi Waqqa b).Zeid c).Al Arqam Ibn Abi Al Arqam d).Ammar Ibn Yassar</p>	<p>13) Quel est l'oncle qui a le plus protégé le Prophète contre les ennemis de son message dès son début ?</p> <p>a).Abou Talib b).El Abbas c).Abou Lahab d).Hamza</p>
---	---	---



رمضان كريم

Ramadhan karim



14

MIDI LIBRE

N° 1340 | Dimanche 7 août 2011

Citation du jour

« Le plus grand voyageur n'est pas celui qui a fait dix fois le tour du monde, mais celui qui a fait une seule fois le tour de lui-même. »

Gandhi

Flan de courgette



Ingrédients :
1kg de courgettes
6 oeufs
120 g de crème fraîche

Préparation :
Faites cuire les courgettes entières. Laisser refroidir

puis les mixer. Batte les 6 œufs en omelette, ajouter la crème fraîche. Introduire les légumes mixés aux œufs en mélangeant le tout. Mettre dans des ramequins, faire cuire au four pendant 30 min à 180°.

Gâteaux aux fruits secs et au chocolat noir



Ingrédients :
150 g de cacahuètes
150 g de biscuit haché
150 g d'amandes grillés et hachés
150 g de noix hachés
1 boîte de lait concentré sucré
100 g de chocolat noir
Garniture
100 g de chocolat noir
20 g de beurre
Un peu de chocolat blanc

Préparation:
Faire griller les cacahuètes dans une poêle jusqu'à ce qu'elles soient bien dorées et débarrassées de leur peau en les frottant ensuite les hacher. Faire fondre 100 g de chocolat noir au bain-marie

ou au micro-ondes. Mettre dans un saladier les noix, les biscuits, les amandes, les cacahuètes (le tout haché) le lait concentré, bien mélanger et rassembler le mélange avec le chocolat fondu. Tapisser un moule rectangulaire de film étirable, verser la préparation et couvrir d'une feuille de papier sulfurisé, égaliser à la main et retirer la feuille, laisser refroidir au réfrigérateur. Faire fondre le reste de chocolat noir au bain-marie avec le beurre. Sortir le gâteau de réfrigérateur et le napper de chocolat noir fondu et garnir avec des lignes de chocolat blanc fondu, le couper en carrés à l'aide d'un couteau aiguisé.

Soupe légère au potiron

Ingrédients :
1 kg de potiron
Beurre
1 cube de (volaille ou mouton)
1 oignon ou 1 échalote
Gruyère râpé
Sel et poivre noir
1 demi-litre d'eau

Préparation :
Eplucher le potiron et le couper en petits cubes (pour une cuisson plus rapide). Eplucher et émincer l'oignon.
Dans une casserole, faire fondre une grosse noix de beurre et faire rissoler l'oignon. Ajouter les cubes de potiron, le cube de bouillon et l'eau (pour une soupe plus épaisse, on peut mettre un peu moins d'eau). Saler, poivrer et laisser cuire à petit feu et à couvert pendant 20



minutes environ.
Lorsque les cubes de potiron sont cuits (bien mous), retirer la casserole du feu et mixer la soupe. Servir avec du gruyère

râpé (et un peu de persil pour décorer). Pour finir... Pour une soupe plus épicée, on peut mettre davantage de poivre, voire du piment de Cayenne.

Tajine de lapin

Ingrédients:
3 cuisses de lapin
1 courgette
1 oignon
3 pommes de terre
1 poignée d'olives vertes
2 feuilles de laurier
3 tomates pelées
Persil
2 gousses d'ail
Sel, poivre
Gingembre
Piment doux
Curcuma
2 c. à soupe d'huile d'olive

Préparation:
Verser un filet d'huile d'olive dans un tajine, émincer l'oignon et la courgette les disposer dans le tajine, préparer les cuisses dans un saladier et verser dessus



les épices, le persil ciselé, la tomate coupé finement, l'ail râpée et le

laurier et finir avec 2 c. à s. d'huile d'olive mélanger le tout et laisser macérer quelques instant.
Eplucher les pommes de terre, les couper en rondelles, et laver les olives.
Disposer les cuisses sur les courgettes et jeter les rondelles de pommes de terre dans la marinade restante, mélanger le tout et disposer sur les cuisses les pommes de terre et finir par les olives. Mettre le tajine sur la cuisinière et laisser cuire à petit feu environ 1 h à 1 h et demi.

Cigares de bricks à la viande

Ingrédients :
12 feuilles de bricks
300 g de viande hachée
200 g d'oignon haché
1 c. à café de coriandre haché
1 c. à soupe de beurre
150 g de fromage râpé
2 c. à soupe de beurre
1 pincée de menthe séchée
1 c. à café de cumin
1 c. à café de paprika
1 jaune d'œuf
Sel, poivre selon goût

Préparation
Placer une casserole sur le feu, ajouter le beurre, les oignons, la viande hachée, puis les épices et les herbes, en remuant jusqu'à réduction.
Étaler une feuille de brick et déposer 2 bonnes c. à soupe de farce à la viande, ajouter un peu de fro-



mage et former un cigare en roulant la feuille. Faire de même jusqu'à avoir épuisé les ingrédients. Au pinceau, badigeonner les cigares avec la dorure (jaune +

beurre) et les enfourner une dizaine de minutes jusqu'à qu'ils soient bien dorés et croustillants. Servir avec une salade verte.

«La Médina» au complexe Mohamed- Boudiaf

Les soirées du village culturel et artistique "La Médina", organisées à l'occasion du mois de Ramadhan par la Radio algérienne et l'opérateur téléphonique "Nedjma" au complexe olympique Mohamed-Boudiaf ont débuté mercredi soir. Un public nombreux était présent au village qui propose, outre des soirées musicales, des activités "aussi riches que diversifiées" (culture, sports et loisirs), tous les soirs de 21h00 à 3h00 et ce, jusqu'au deuxième jour de la fête de l'Aïd el-Fitr.

Les personnes présentes semblaient apprécier cet espace créé à l'occasion du mois de Ramadhan qui coïncide cette année avec la période des congés, préférant, surtout, se promener au cœur du village à ciel ouvert.

Espace de détente et de culture, la Médina comprend un chapiteau de 5.000 places pour les spectacles et les concerts de musique, une kheïma (tente) de 350 places où se produiront des musiciens débutants et de grands noms de la musique algérienne et un cinéma plein air de 1.500 places.

Deux terrains de beach-soccer et de beach-volley ainsi qu'une librairie, une galerie d'art, un cyber-espace, un espace de jeux vidéos et de billard, une patinoire, une cafétéria et un restaurant complètent le décor.

Les enfants auront eux aussi leurs espaces dédiés à l'attraction (toboggans et trampolines), un atelier de dessin, des spectacles de clowns et autres échassiers qui arpenteront les allées du village.

Les tarifs d'entrée oscillent entre 300 DA et 400 DA selon les espaces visités, avec accès gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

APS

FESTIVAL DE LA CHANSON CITADINE D'ANNABA

Le tunisien Zied Gharsa invité

L'artiste tunisien Zied Gharsa se produira prochainement au sixième festival de la musique et de la chanson citadine d'Annaba qui se tiendra du 8 au 16 août courant, a-t-on appris auprès de la Direction de la Culture.

L'ouverture de cette manifestation qui aura lieu au théâtre Azzedine-Medjoubi sera marquée par une soirée animée par la star du haouzi algérois, l'artiste Naïma Dziryra et la participation de Yacine Achouri, chanteur du malouf annabi.

D'autres noms de la chanson classique algérienne sont au programme de ce festival, à l'image de Abdelaziz Benzina, Dekhla Mebarek, Farid Nouri, Riad Khelfa pour le malouf, ainsi que Idir Tahir, Didine Karoum, Kamel Aziz et Nacer Mokdad pour le chaabi. Le chanteur Kabyle Massi participera également à cette manifestation qui prévoit aussi une production sur scène de la troupe andalouse Inchirah de Sonelgaz Constantine, El Fen oua El Adab de Blida, Layali el Andalou de Sétif, Edough de Annaba et El Kortobia de Tlemcen.

APS

ÉVOCATION

Fadhéla Dziria, la diva du hawzi

Elle fut engagée pendant les soirées de Ramadhan au Café des Sports géré par Hadj Mahfoud, situé à la rue Bruce, dans la Basse Casbah. Elle fut généreuse et aimable. Son caractère affable et son sourire lui ont permis de vivre dans le milieu artistique avec la considération et la sympathie de tous.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Née le 25 juin 1917 à Djenan Beït El Meï du côté de Notre Dame d'Afrique, à Alger, dans une famille conservatrice, Fadhéla Dziria, de son vrai nom Fadhéla Madani, est l'une des figures les plus marquantes de la chanson traditionnelle citadine dite hawzi.

Son père s'appelait Mehdi Ben Abderrahmane et sa mère Fettouma Khelfaoui. Sa seule sœur de père et de mère, Goucem, fut musicienne en son temps tandis que les deux autres sœurs et un frère, Amar, ont la même mère seulement. Dès son plus jeune âge, elle s'adonna à la chanson, en imitant la grande cheikha Yamna Bent El-Hadj El-Mehdi, au sommet de sa carrière et en assistant à toutes les fêtes qu'elle animait, et un peu plus tard, elle reprendra à son compte les mélodies de la diva du hawzi. Elle fut découverte lors d'une émission de Radio Alger, *Men koul Fen chwai*, de M. E. Hachelaf et Djilali Haddad qui lui composèrent un grand nombre de chansons sur le modèle classique et hawzi. Quarante ans plus tard, une partie de son répertoire est présumée du domaine public comme *Ana Toueiri*. Mustapha Kechkoul, disothécaire de Radio Alger, se chargea de son initiation à la musique classique, initiation qui s'avéra laborieuse car elle était analphabète ; il fallait lui souffler les paroles pendant les enregistrements.

Soutien majeur de sa famille sur le plan matériel, Fadhéla s'était mariée une seule fois, en 1930, à l'âge de 13 ans, avec un chômeur qui en avait trente. De cette union naquit une fille qui ne vécut pas. Sa mésaventure avec son mari, qui décéda quelque



temps après, la poussa à faire une fugue et Fadhéla se retrouva, en 1935, à Paris, chantant dans les quartiers à forte concentration d'émigrés et plus particulièrement au cabaret El Djazaïr. Elle chantera du âsri (moderne), rencontrera Abdelhamid Ababsa qui lui apprit plusieurs mélodies en vogue à l'époque, et lorsque sa mère la fit revenir, elle restera chanteuse tant sa voix plaisait au public.

Elle fut engagée pendant les soirées de Ramadhan au Café des Sports géré par Hadj Mahfoud, situé à la rue Bruce, dans la Basse Casbah. Une troupe de théâtre et de variété la prit en charge par la suite. Elle travaillera avec le directeur de la troupe qui lui conseilla de changer de genre. Mustapha Skandrani et Mustapha Kechkoul, bien introduits dans le cercle musical algérois, vont beaucoup l'influencer et elle a fini par adopter l'algérois en entrant dans le groupe de Mériem Fekkaï qui animait les soirées de fêtes de tout Alger. Pour son premier enregistrement professionnel, elle reprend une chanson que tous les Algérois connaissaient bien déjà *Rachiq el Qalb*, un morceau genre Nqleb du mode Araç faisant partie de la structure musicale arabo-andalouse.

Elle s'en était acquittée d'une façon majestueuse, toutefois sa vraie rentrée, en 1949, fut avec l'enregistrement de son premier disque chez Pacific, *Mal hbibi malou* (paroles de Kechkoul et musique de Skandrani), qui obtint un grand succès commercial. Mahieddine Bachetazri l'engagea alors pour animer la partie concert de ses

tournées. Elle participa aussi en tant que comédienne aux pièces qu'il présentait à travers toute l'Algérie et notamment dans *Ma yenfâa ghir essah*, *Dawlette enissa*, *Othmane en Chine* et *Mouni radjel* (1949).

Cette carrière de comédienne si elle n'a pas été longue elle lui valut de vaincre le trac du public et surtout de travailler aux côtés d'artistes consacrés comme Ksentini, Touri, Bachdjerrah, Keltoum et bien d'autres. Quittant les planches, elle revient à la chanson, sa véritable passion, et ce retour lui valut au moins trois grands succès : *Malou hibi*, bien sûr, mais aussi *Ana toueiri...* (paroles de M. E. Hachelaf et musique de Djilali Haddad) et *Houni Kanou* (Ils étaient là), un zendali exécuté sur un rythme typiquement féminin de l'Algérois.

Femme généreuse, pleine de bonté, on la retrouve en 1954 à l'Opéra de Paris où elle s'est produite dans le gala organisé au profit des sinistrés d'El Asnam aux côtés de la célèbre comédienne Keltoum et d'Aouichette, chanteuse bien connue dans le milieu artistique de l'époque. En 1955, elle participe à des émissions classiques à la télévision algérienne naissante.

Sa vie artistique ne l'empêchera pas de participer avec sa sœur Goucem à la Guerre de libération : elle était chargée de la collecte des fonds et, à cause de cela, elle fut emprisonnée à Serkadji. A sa sortie de prison, elle forme son propre ensemble musical avec sa sœur Goucem à la derbouka, Reinette Daoud, dite l'Oranaise, au violon, et sa nièce Assia au piano et à l'orgue. Après l'Indépendance, elle reprend sa participation à la radio et à la télévision. Sensible, perspicace, Fadhéla Dziria était majestueuse sur scène. Son langage recherché, serein et calme, son élégance et sa manière de porter le kaftan, le karakou avec séréal doré coiffé d'un khit erroh ou zrir, faisait d'elle l'expression vivante de toute une culture, de toute une tradition jalousement conservée. Elle incarnait aussi le côté classique de la musique algérienne et, à ce titre, elle fut connue partout comme la plus grande cantatrice algérienne.

Son caractère affable et son sourire lui ont permis de vivre dans le milieu artistique avec la considération et la sympathie de tous. Elle mourut en son domicile de la rue Hocine-Asselah, près de la Grande Poste à Alger, le samedi 6 octobre 1970 et fut enterrée au cimetière d'El Kettar.

SOIRÉES DU RAMADHAN 2011 À CONSTANTINE

El-Ajouad en inauguration

El-Ajouad, la pièce emblématique du regretté Abdelkader Alloula, récemment "revisitée" par le Théâtre régional de Constantine (TRC), ouvre le bal des soirées culturelles du Ramadhan 2011 à Constantine, selon le programme rendu public par la direction de wilaya de la culture. Réalisée dans le cadre de la manifestation "Tlemcen capitale 2011 de la culture islamique", sur une mise en scène de Tayeb Dehimi, la nouvelle version d'*El-Ajouad* a été programmée pour trois représentations consécutives (mercredi, jeudi et vendredi) à la salle du TRC, offrant ainsi au public l'occasion de découvrir le nouvel habillage de cette pièce qui n'a jusque-là

été donnée que deux fois. A part *El-Ajouad*, le programme qui débute assez tôt cette année (dès la 3e journée du mois de jeûne), ne prévoit en matière de spectacles de théâtre, que trois autres pièces, à savoir *"Tempête dans un verre d'eau"* du TR Annaba, *"El Halladj"* du TR Batna et *"Fousha"* de l'association El-Belliri de Constantine.

Contrairement à une tradition qui faisait la part belle aux spectacles de théâtre, c'est la musique, tous genres confondus, et plus particulièrement la musique andalouse, les Aïssaoua et l'Inchad qui se taillent la part du lion des soirées du Ramadhan de cette année à Constantine.

Tous les chanteurs (ou presque), connus et moins connus du genre malouf, aïssaoua et inchad, à Constantine, donneront un ou plusieurs concerts durant ces veillées de Ramadhan aussi bien à Constantine-ville que dans d'autres communes et dairas de la wilaya.

En plus du festival de la musique aïssaoua qui a lieu chaque année durant le mois de Ramadhan, il est prévu des concerts de musique andalouse qui feront se déplacer à Constantine des associations d'Alger, d'Oran, de Mostaganem, de Mascara et d'autres villes du pays connues pour la pratique de ce genre musical.

APS

Boudebouz aimerait signer à l'O Marseille dans le futur

L'international algérien Ryad Boudebouz, sous contrat avec le FC Sochaux, a révélé, vendredi, qu'il aimerait bien rejoindre l'Olympique de Marseille dans le futur. «Cela se jouera entre Paris, Lille et Marseille. Quand j'étais petit, je passais mes vacances là-bas. Avant de partir en Alsace, mes parents ont grandi et passé leur enfance dans les quartiers Nord, à Bassens, à côté de l'usine Haribo ! Donc, j'ai toujours été un peu supporter de l'OM...», a déclaré Boudebouz au journal La Provence. Agé de 21 ans, le milieu offensif algérien a été l'un des artisans de la qualification de son équipe pour l'Europa League. Il a disputé les 38 matches du championnat de Ligue 1 avec à la clé 8 buts. D'autre part, Boudebouz figure dans le groupe des 18 retenus par l'entraîneur Mecha Bazdarevic pour le déplacement de Sochaux à Marseille pour le compte de la première journée du championnat de France saison 2011-2012, qui débute ce samedi.

L'ES Sétif a versé 125 000 dollars au Zamalek pour la libération d'Aoudia

La direction de l'ES Sétif (Ligue 1 professionnelle de football) a transféré, jeudi, le montant exigé par son homologue de la formation égyptienne du Zamalek, pour obtenir la lettre de libération de son nouvel attaquant, l'Algérien Mohamed Amine Aoudia, a révélé le site du journal égyptien El Youm Essabaa. Le montant en question, ajoute la même source, est de l'ordre de

125 000 dollars, comme exigé par les dirigeants de l'un des deux clubs phares de la capitale égyptienne, aux côtés du Ahly. Les responsables de l'ESS sont, à présent, dans l'attente de l'arrivée de la lettre de sortie d'Aoudia de la Fédération égyptienne de football, afin de déposer son dossier auprès de la Ligue de football professionnel en Algérie. Transféré au Zamalek en janvier 2011 en provenance de la JS Kabylie, Aoudia n'a pas fait long feu dans le club cairote. Il a été mis sur la liste des transférables avec les deux autres joueurs étrangers de l'équipe, dès l'arrivée d'Hassen Shehata aux commandes techniques.

LIGUE 1

L'USMH ne pourra pas recevoir dans son stade la saison prochaine

L'USM El Harrach, pensionnaire de la Ligue 1 professionnelle de football, ne pourra pas recevoir dans son stade fétiche du 1^{er} novembre de Mohammadia la saison prochaine, apprend-on, vendredi, auprès du président de la Ligue de football professionnelle (LFP), Mahfoud Kerbadj. «Le stade de Mohammadia ne remplit pas les normes exigées par la LFP en matière de capacité d'accueil des stades qui devront abriter les matches du championnat de L1 la saison prochaine», a déclaré Kerbadj à l'APS. Les dirigeants de l'USMH, finaliste de la dernière édition de la coupe d'Algérie, en collaboration avec les autorités communales d'El Harrach, propriétaires du stade, «devront ramener la capacité d'accueil de cette enceinte à, au moins, 8 000 places pour que le club y soit domicilié», a expliqué le président de la LFP. La même recommandation a été faite au club banlieusard de la capitale, avant le début du premier championnat professionnel en Algérie, la saison dernière, avant que les responsables du football algériens ne décident de lui donner un sursis, ce qui lui a permis d'être domicilié pendant toute la saison au stade du 1^{er} novembre. Excepté l'USMH, la capacité d'accueil des stades des 15 autres clubs qui composent la Ligue 1 professionnelle en Algérie, répond aux critères exigés en la matière par la LFP, a fait remarquer la même source.

EQUIPE NATIONALE

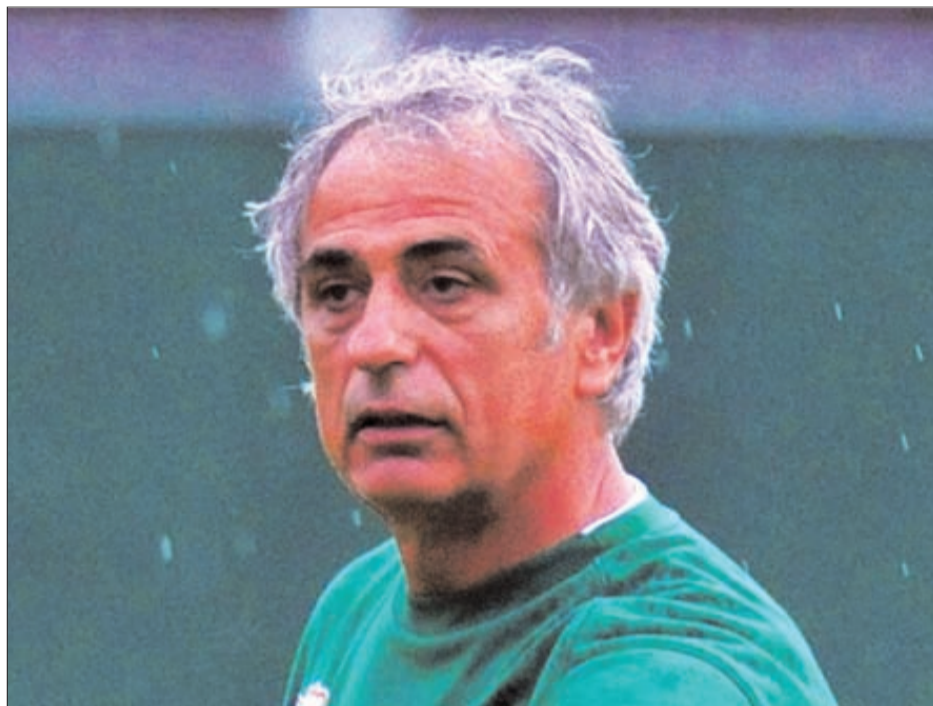
Halilhodzic-joueurs, rendez-vous aujourd'hui à Marcoussis

La sélection algérienne de football, débutera son stage préparatoire, à partir d'aujourd'hui, au centre national de la Fédération française de rugby à Marcoussis.

PAR MOURAD SALHI

Ce regroupement, qui vient de remplacer le match amical initialement prévu face à la sélection tunisienne, sera le premier sous la houlette du nouvel entraîneur, le Bosnien Vahid Halilhodzic. Ce sera une bonne opportunité pour cet entraîneur de rencontrer l'ensemble des joueurs, pour discuter avec eux, et, éventuellement, essayer d'analyser tout ce qui n'a pas marché auparavant.

Les six joueurs qui évoluent au championnat national sont attendus, aujourd'hui, au centre de regroupement. Il s'agit des quatre joueurs de l'USM Alger, Lemouchia, Hadj Aïssa, Laïfaoui et Zemmamouche ainsi que des deux portiers, Malik Asselah de la JS Kabylie et Azeddine Doukha de l'USM Harrach. Cet effectif sera accompagné par les deux entraîneurs de buts Kaoua et Belhadji. Demain, ce sera au tour des autres joueurs qui évoluent dans les différents championnats européens et asiatiques d'effectuer le déplacement à Marcoussis. L'ancien entraîneur du PSG profitera certainement de ce rendez-vous pour prononcer son discours dans lequel il expliquera sa façon de travailler, comme il exposera les grandes lignes de son programme en prévision des prochains rendez-vous. Réputé intransigeant pour tout ce qui est d'ordre disciplinaire, le sélectionneur national ne compte pas fermer les yeux sur quoi que ce soit, même un retard. «Comme avec la sélection de la Côte d'Ivoire, je vais installer un code disciplinaire aux joueurs, et celui qui



ne le respectera pas sera systématiquement mis de côté. Je ne permets aucun écart disciplinaire, et même un retard ne sera pas toléré», a précisé le coach national Vahid Halilhodzic lors de son premier point de presse à Alger. En vue de ce regroupement de quatre jours, Halilhodzic compte baser essentiellement sur le côté psychologique dans l'objectif de remobiliser les joueurs, notamment après la lourde défaite face au Maroc. Nommé début juillet à la barre technique de la sélection algérienne, Halilhodzic veut tester tout le monde sans exception et garder les meilleurs avec lesquels il compte réaliser son principal objectif de construire une équipe solide et compétitive, en prévision des éliminatoires de la CAN 2013 et du Mondial 2014. Avant d'entamer son travail, le coach national devait se réunir, hier, avec ses deux adjoints Cyril Le Moine et Nouredine Korichi en présence, également, du manager, Abdelhak Tafsaout. Cette réunion du staff technique a pour but de répartir les tâches pour bien réussir ce

premier contact avec les joueurs. Sur les 33 joueurs convoqués par Halilhodzic, ils ne seront que 31 puisque, le milieu de terrain des Wolverhampton Wanderers, Adlène Guediouara, va être opéré de la cheville et sera absent pendant quelques jours, et le défenseur de Brest, Brahim Ferradj, qui souffre d'une rupture d'un ligament croisé. Mais ce stage sera marqué par le retour de Mourad Meghni qui évolue actuellement au club qatari, Umm Salal, absent des rangs de l'équipe depuis son forfait pour le Mondial 2010 à cause d'une blessure. Pour ce qui concerne le programme de ce stage de France, Halilhodzic a confirmé qu'outre la prise de contact, il y aura quelques séances d'entraînement et séances vidéo. Il est utile à signaler qu'après ce stage de Marcoussis, l'équipe nationale algérienne devrait effectuer un autre stage à Paris. Ce stage sera consacré essentiellement à la préparation de l'équipe en prévision du prochain match face à la Tanzanie.

M. S.

ALI HADDAD

«L'USM Alger n'est pas encore champion»

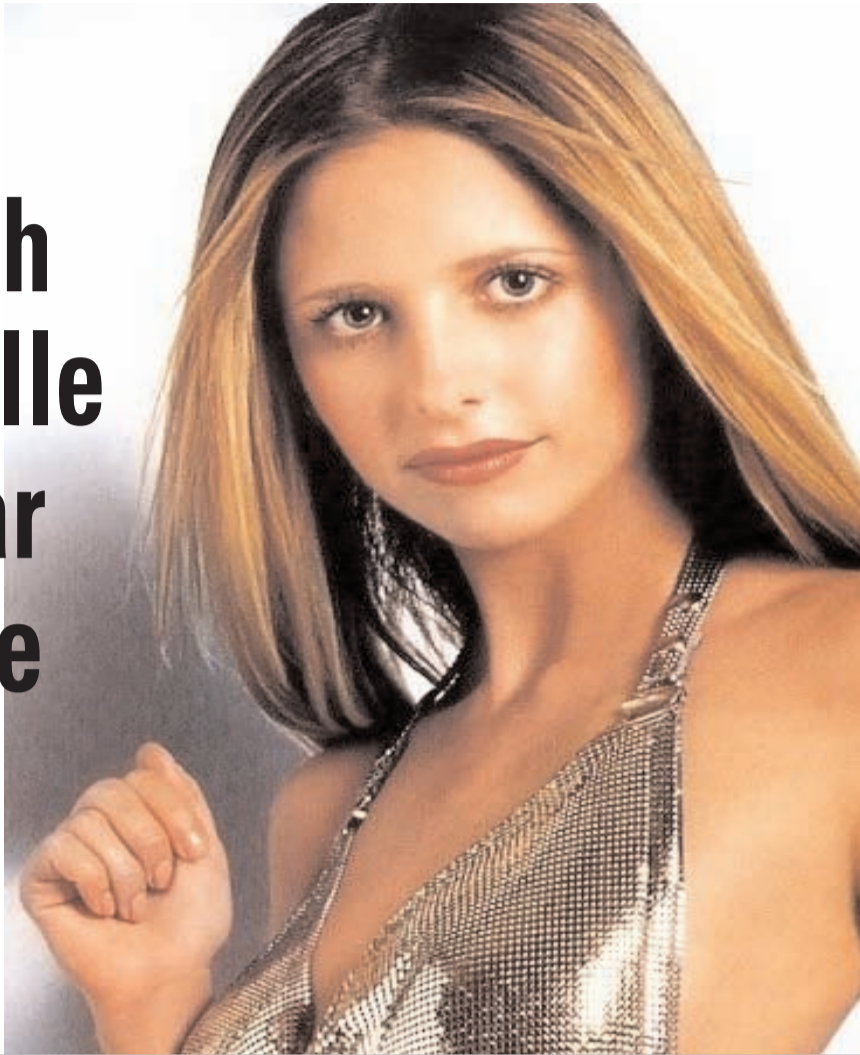


Les joueurs recrutés par l'USM Alger (Ligue 1 en Algérie) «sont tenus de prouver sur le terrain que le club mérite bien d'être favori pour le titre du prochain exercice», a déclaré le président de l'USMA, Ali Haddad, à la presse, jeudi soir, à l'issue de la rencontre gala organisée par son club au stade Omar-Hamadi (Alger). «On n'a pas lésiné sur les moyens pour s'offrir les meilleurs joueurs sur la scène footballistique nationale, mais cela ne veut pas dire qu'on est d'ores et déjà assurés du titre de championnat. Les

joueurs recrutés sont tenus de prouver leur valeur sur le terrain», a-t-il dit. Le patron usmiste a évoqué les dernières informations qui ont fait état de l'intention de certains joueurs, récemment recrutés, de se rétracter, en raison de la forte concurrence qui sévit au sein de l'effectif. «Aucun joueur ne s'est présenté pour réclamer la résiliation de son contrat, comme le laissent entendre certains, mais je dois dire que celui qui n'accepte pas le principe de la concurrence peut dès maintenant partir», a-t-il ajouté. Sur le plan infrastructurel, le président du club algérois a annoncé que les travaux de réhabilitation de la deuxième tribune du stade Omar Hamadi, où est domiciliée son équipe, «débuteront samedi, et devraient finir avant le début du nouvel exercice». Il a informé, dans ce registre, qu'il a reçu l'aval des autorités de la wilaya d'Alger, pour que son entreprise,

l'ETRHP, s'en occupe. Le président de l'USMA a fait savoir, dans la foulée, que le futur centre d'entraînement de son club, situé à Aïn Benian (ouest d'Alger), sera, a priori, prêt le mois de janvier prochain, «avec la mise en place, comme première étape, de deux terrains d'entraînement, l'un synthétique et l'autre en gazon naturel». Jeudi, la direction de l'USMA a fêté la première année du passage de son club au professionnalisme, par l'organisation de plusieurs manifestations, dont un match de gala dans la soirée, opposant l'actuel effectif des Rouge et Noir aux anciens joueurs du club. Le match a connu une affluence nombreuse de la part des supporters usmistes qui sont venus découvrir les nombreuses nouvelles recrues que vient d'engager leurs dirigeants, dans l'optique de jouer les premiers rôles la saison prochaine.

Sarah Michelle Gellar ose le cuir



Avec une nouvelle série en préparation, Sarah Michelle Gellar est en plein marathon promotionnel. Après le Comic-Con, c'est au TCA Summer Press Tour qu'on la retrouve pour la présentation de sa nouvelle série *The Ringer*. Pour l'occasion, la jeune femme surfe sur le registre de la *working girl sexy*, une allure également adoptée par Rachel Bilson lors de sa conférence de presse. Ainsi, c'est dans un tailleur pantalon noir que la jeune femme se prête au jeu des questions-réponses avec les journalistes. Mais avec une pointe d'audace puisque Sarah Michelle craque pour un pantalon avec des détails cuir. Elle gagne un peu plus en séduction en choisissant comme top un modèle crème avec quelques empiècements de dentelle du meilleur effet. Collier, boucles d'oreille et bracelets, rien ne manque pour venir illuminer un peu plus ce look bien orchestré par une Sarah Michelle Gellar radieuse.

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1786 Ascension du Mont Blanc



Le 7 août 1786, le médecin Michel Paccard (29 ans), passionné de botanique, entreprend la première ascension du Mont Blanc avec Jacques Balmat (24 ans), un paysan savoyard. Ils mettront deux jours à réaliser l'ascension, inventant sans le savoir une discipline promise à un prodigieux succès : l'alpinisme. Leur statue trône en bonne place sur la principale place de Chamonix.

1858 Ottawa devient officiellement la capitale de la province du Canada



Dès 1857, la reine Victoria avait pris la décision d'établir la capitale du pays à Ottawa qui avait l'avantage d'être à la frontière du Bas-Canada et du Haut-Canada. La décision finale est prise en ce jour. La construction du parlement prendra plus de quinze ans; ce

n'est qu'en 1866 qu'Ottawa accueillera sa première session parlementaire dans un édifice encore inachevé. Le Canada-Uni fera place au Canada le 1er juillet 1867 et Ottawa en sera désormais la capitale. Fondée en 1826 sur les bords du fleuve dont elle porte le nom par le colonel John By, Ottawa s'appelaient Bytown. En 1854 cependant, les autorités décidèrent que Bytown s'appellerait Ottawa d'après le nom donné par les indiens aux rapides du fleuve. La ville est également capitale de l'État de l'Ontario.

1888 Dépot du brevet des portes tournantes.

"Le brevet de la "porte tempête" (storm door) a été déposé le 7 août 1888 sous la référence numéro 387 571. Sur ce brevet figure un schéma de porte divisée en trois compartiments par trois panneaux équidistants tour-

nant autour d'un pivot central. La toute première porte tambour fut installée l'année suivante l'entrée du restaurant "Rector's" situé sur Broadway à New-York. Van Kannel était à ce point convaincu de l'utilité de sa porte qu'il prévoyait d'en installer partout y compris dans les maisons. C'est pourquoi sa maison et celle de sa mère furent équipées de plus d'une dizaine de portes tournantes."

1927 Inauguration du "Peace Bridge" (Pont de la paix)

Le "Peace Bridge" (Pont de la paix) est un pont qui relie Fort Érié en Ontario à Buffalo aux États-Unis Il est situé à environ 20 kilomètres en amont des chutes. Il fut appelé ainsi pour commémorer les 100 ans de paix entre les deux pays.

1945 Le Président américain annonce le succès de la bombe atomique



Le Président Harry Truman, de retour de la conférence de Potsdam et à bord du croiseur USS Augusta (CA-31) annonce que

la bombe lâchée sur Hiroshima est un succès!

1947 Arrivée du radeau Kon-Tiki

Thor Heyerdhal et ses 5 compagnons, à bord du Kon-tiki (nom du dieu du Soleil chez les Incas), arrive en Polynésie française. Son but était de prouver que les peuples sud-américains ont pu traverser l'océan et s'installer dans les îles du Pacifique. Ils étaient partis le 28 avril de la même année, 101 jours avant leur arrivée et ils ont parcouru 6.900 km.

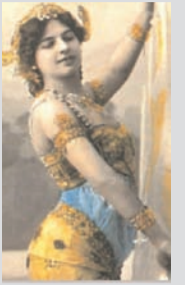
1955 Sortie du premier radio transistor

Sony qui s'appelaient encore Tokyo Telecommunications Engineering met sur le marché (Japon) le premier radio transistor. Il s'agissait du modèle TR-55.

LE CARNET DU MIDI

DANSEUSE EXOTIQUE ET ESPION DE MARQUE

Mata Hari, de son vrai nom Margaretha Geertruida «Grietje» Zelle, est une danseuse née ce jour à Leeuwarden, Pays-Bas. Elle a été fusillée par la France pour espionnage pendant la Première Guerre mondiale. Elle fait des études à Leiden pour devenir enseignante mais est renvoyée de l'école à la suite d'un scandale impliquant une liaison avec le directeur. À 18 ans, le 11 juillet 1895, elle se marie avec un officier de la marine néerlandaise de dix-neuf ans son aîné, Rudolf MacLeod, avec qui elle part vivre aux Indes néerlandaises. En 1902, de retour en Europe, elle divorce à La Haye de son mari qui était un homme violent et alcoolique. Elle se fait embaucher dans un cirque en tant qu'écuyère, elle triomphe dans un numéro de danseuse érotique-exotique sous le nom de Mata Hari, signifiant « soleil » en malais. Procédant à des démarches pour un laissez-passer à destination de Vittel, elle fit la rencontre (non sollicitée par elle) du capitaine Ladoux, chef des services du contre-espionnage français. Il l'invite à mettre ses relations internationales et ses facultés de déplacement au service de la France. Elle accepta contre promesse d'une somme d'un million de francs... qui ne fut jamais versée. En janvier 1917, l'attaché militaire allemand à Madrid, le major Kalle que Mata Hari avait tenté de séduire, transmet un message radio à Berlin, décrivant les activités d'un espion, de nom de code H-21. Les services secrets français interceptèrent le message et, en fonction des informations qu'il contenait, furent capables d'identifier H-21 comme étant Mata Hari. Accusée d'espionnage au profit de l'Allemagne, Mata Hari passe du statut d'idole à celui de coupable. Condamnée à mort, le Président Raymond Poincaré rejette la grâce et laisse la justice suivre son cours. Son exécution se tient le 15 octobre 1917 par fusillade, dans les fossés de la forteresse de Vincennes.



1921 LE DIGNE SUCCESSEUR DE DJANGO REINHARDT

De son vrai nom Ricardo Baliardo, Manitas de Plata né ce jour à Sète dans une caravane, est un célèbre guitariste gitan. Son nom peut être traduit littéralement par petites mains d'argent. Il est très vite reconnu par les siens comme Manitas de Plata, l'homme aux « doigts de fée ». Il se distingue chaque année, en jouant de la guitare, lors du pèlerinage gitan des Saintes-Maries-de-la-Mer. Du vivant de Django Reinhardt, il n'ose même pas penser à détrôner celui que l'on considère alors comme le roi de la musique gitane. Dix ans après la mort de Django, il accepte de jouer en public, et le miracle se produit. Le gitan illettré, qui ne sait pas lire une note de musique, conquiert le monde. En mars 1964, un soir de corrida à Arles, Picasso, après l'avoir entendu jouer, s'écrie : « Il vaut plus cher que moi ! ». Il était un ami de Salvador Dalí. Il parcourt le monde entouré de sa tribu et toujours de son fils aîné, Manéro, l'un des derniers grands chanteurs de Camargue, ou en formation plus réduite, sa famille autour de lui. Il joue ainsi aux États-Unis, en Allemagne, en Italie, en Nouvelle-Zélande, à Singapour, en Angleterre, en Algérie. Manitas de Plata est aujourd'hui considéré comme le plus grand guitariste Flamenco au monde. Il existe à l'Onu une permanence internationale du monde gitan représentant ses populations diverses et variées. C'est grâce à Manitas de Plata qui, lors d'un séjour aux USA et sa rencontre avec le secrétaire général de l'Onu de l'époque aura permis l'ouverture de cette représentation diplomatique.

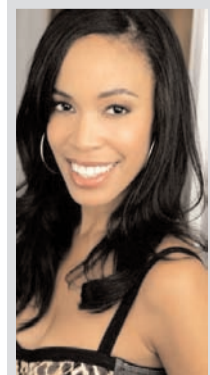


1942 EL MACHO

Carlos Monzón est un boxeur argentin né ce jour. Champion du monde des poids moyens, il est considéré comme l'un des meilleurs boxeurs de tous les temps. Il passe professionnel en 1963. Sur ses vingt premiers combats pros, il enregistre 3 défaites aux points et 3 nuls. Après cet apprentissage, il devient invincible. Il est ainsi champion du monde des poids moyens sept ans durant (1970-1977) au cours desquels il défend quatorze fois victorieusement sa ceinture. Il se retire avec le titre mondial après avoir battu à deux reprises au stade Louis-II de Monaco son challenger Rodrigo Valdez. Avec 59 victoires par KO en 100 combats (87 victoires, 9 nuls, 3 défaites aux points et 1 no contest) il figure sur la liste des 100 meilleurs puncheurs de l'histoire dressée par Ring Magazine en 2003. Il défraie la chronique après sa retraite sportive en étant accusé du meurtre de sa deuxième femme en 1988. Le 8 janvier 1995, il trouve la mort dans un accident de voiture en rentrant au pénitencier de Las Flores après avoir passé un week-end de permission auprès de ses enfants.



1974 LA PETITE FIANCÉE DES FRANÇAIS



Dana Dawson, née ce jour à New York est une actrice et chanteuse américaine. Elle fait ses débuts très tôt dans le monde du théâtre à l'âge de sept ans. À treize ans, elle entame une carrière de chanteuse. À seize ans, elle enregistre enfin un premier album intitulé Paris New York and Me (1991) (clin d'œil à sa ville natale et à celle qui lui offrit sa première chance : Paris. Le single chargé de promouvoir cet opus est *Romantic World* (1990). Il lui faudra néanmoins l'appui sérieux de la maison de disques et, surtout, une nouvelle version (ainsi qu'une nouvelle pochette), pour qu'il connaisse lui aussi un plus grand succès. En 2001 elle entame une carrière d'actrice à Broadway. Elle meurt le 10 août 2010 des suites d'un cancer du côlon. Elle avait 36 ans.

GÉNÉRIQUES

Des médicaments,
rien que des
médicaments

Certaines idées reçues qui circulent sur les médicaments génériques ont la vie dure... Ceux qui prétendent qu'ils ne seraient pas équivalents aux médicaments de référence par exemple ont tout faux. Le générique en effet, est élaboré et fabriqué avec le même principe actif et selon les mêmes critères de qualité. Seuls les prix divergent, celui d'un générique étant inférieur de 30% à 50% à celui du médicament d'origine. Les pharmaciens le clament haut et fort : «Un médicament générique est une copie conforme d'un médicament existant dont le brevet de fabrication est versé dans le domaine public. Le prix du générique est très nettement inférieur à l'original (30% moins cher) car le fabricant ne supporte pas les coûts de recherche et de développement qui ont été nécessaires, à l'origine, pour mettre au point et commercialiser le médicament.» Comme tout médicament, «une spécialité générique doit faire l'objet d'une autorisation de mise sur le marché, les génériques reposent sur la même méthode d'évaluation que celle appliquée à l'ensemble des médicaments. Les principes actifs sont toujours identiques donc, mais certains excipients peuvent différer. Dénués d'effet thérapeutique, ces derniers sont indispensables pour améliorer l'aspect ou le goût du médicament, favoriser sa conservation et faciliter l'absorption du principe actif par l'organisme. Pour les excipients dits à effet notoire, ils peuvent être présents dans les médicaments d'origine, comme dans les génériques. Il s'agit de composés aussi courants que le saccharose (qui n'est autre que du sucre en poudre) ou l'huile d'arachide. Utilisés dans la vie courante et la fabrication de produits de grande consommation, ils n'ont d'inconvénients que pour certains sujets allergiques, par exemple. Voilà pourquoi si vous êtes dans ce cas, il est important de bien lire la notice du médicament pour identifier ces excipients, dits «à effet notoire».

Un vaccin
révolutionnaire
contre la méningite

Le Burkina Faso est le premier pays au monde à lancer une campagne nationale avec un nouveau vaccin contre la méningite, le MenAfriVac. Développé par le laboratoire Path, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Fondation Bill et Melinda Gates, ce vaccin coûtera moins d'un demi-dollar la dose. Prochains pays concernés : le Mali et le Niger. En 2009, dans la région subsaharienne, une flambée de méningite avait provoqué 5.000 décès.

MALADIES DE LA PEAU, LE ZONA

Quand les soucis se cachent

Généralement très douloureux, le zona est une dermatose aiguë d'origine virale. Occasion de voir comment un petit agent infectieux de quatre lettres, bénin en apparence, peut faire de notre peau un véritable enfer.

La plupart d'entre nous portent le virus du zona. Son origine : la varicelle ! Eh oui, la primo-infection, ce premier contact, a lieu pendant la petite enfance : les virus de la varicelle et du zona ne font qu'un.

Lors de la varicelle, le virus pénètre et se multiplie dans les voies aériennes supérieures, passe dans le sang, puis atteint la peau, sa principale cible. Là, il induit une éruption vésiculaire caractéristique ayant la forme de petites gouttelettes. Une fois l'éruption disparue, le virus s'installe dans les ganglions nerveux sensitifs (racines rachidiennes postérieures, crâniennes, dorsales) où il demeurera définitivement.

Sa réactivation dépend de facteurs particuliers dont le principal est l'âge et une diminution des défenses immunitaires qui survient lorsque l'organisme est atteint d'un cancer, d'une infection ou encore d'une maladie neurologique. Le zona peut aussi survenir après un traitement de radiothérapie ou de chimiothérapie. Quelle que soit son origine, il prend toujours la même forme : une éruption localisée (contrairement à la varicelle qui, elle, est générale), faite de vésicules disposées sur une peau rougie.

Ces lésions se situent toujours sur le trajet d'un nerf sensitif. Le plus souvent on les trouve sur le thorax ou le long d'une ou de plusieurs côtes. Outre ses désagréments cutanés, le zona provoque des douleurs névralgiques intenses qui peuvent soit précéder, soit accompagner l'éruption, et hélas, parfois persister longtemps après la guérison. Ces douleurs prennent la forme de démangeaisons intenses, de sensations de brûlure. Ainsi, le zona est-il aisément identifiable ! Heureusement, il survient rarement plus d'une fois chez le même individu.

Evolution : plus de mal que de peur...



A l'exception des zonas qui surviennent chez les sujets très âgés, ceux qui touchent le nerf oculaire (zona ophtalmique) ou ceux qui se généralisent chez une personne dont l'immunodépression est majeure (cancer, sida), l'évolution d'un zona est en général bénigne. La guérison est généralement obtenue en deux à six semaines. Seule la patience et un bon traitement viendront à bout de cette dermatose invalidante. Comme le zona peut atteindre toutes les parties du corps (bras, torse, dos, visage), la gravité dépend de la localisation du trajet nerveux qu'il a décidé de suivre. Lorsqu'il touche l'œil, il peut provoquer une atteinte de la cornée dont les conséquences sont, outre la douleur oculaire, la cécité. Parfois, les douleurs persistent très longtemps (algies post-zostériennes). De même, l'importance du déficit immunitaire dans l'apparition d'un zona, de quelque importance qu'il soit, fait dire à certains médecins qu'un test HIV est nécessaire, surtout s'il survient chez un individu jeune sans raisons apparentes.

Un arsenal thérapeutique
suffisant

Si vous êtes la victime de ce virus, le premier volet du traitement que votre médecin proposera consiste en une désinfection cutanée à l'aide d'un désinfectant type chlorexidine. Ensuite, selon les circonstances, son ordonnance peut prévoir un traitement antiviral, d'autant plus effi-

cace qu'il sera prescrit dès l'apparition des signes et à fortes doses. Enfin, votre médecin pourra vous proposer des médicaments supprimant la douleur comme l'aspirine, qui est parfois suffisant. Il ne sert à rien de jouer les fortes têtes. Vous devrez suivre ses instructions à la lettre pour éviter les complications, qu'elles soient infectieuses ou douloureuses.

Lors de l'application locale de produit, éviter de frotter la peau. Séchez-la sans friction. En dehors des périodes de pansements, portez des vêtements légers, non serrés et absorbants (coton). Remisez les vêtements en laine, en nylon ou en fibre synthétique, tant que la peau n'a pas repris son aspect normal.

De plus, n'appliquez aucun onguent personnel sans demander l'avis de votre médecin. Les macérations sont parfois catastrophiques. Si la douleur persiste ou s'intensifie, n'hésitez pas à consulter de nouveau. Il doit trouver l'antalgique qui vous convient car souffrir n'a pas de sens.

Dernier conseil : si certaines personnes dans votre entourage ont une immunodéficience connue, interdisez-leur les visites le temps que tout rentre dans l'ordre. Le virus n'est certes pas très contagieux, mais il pourrait devenir très dangereux chez ces personnes à risque.

S. H..

DIARRHÉE CHRONIQUE ET TRANSPLANTATION FÉCALE

La thérapie de la dernière chance

Transplanter les matières fécales d'un individu sain pour guérir d'une diarrhée chronique un malade porteur d'un germe résistant aux antibiotiques : aux Etats-Unis, de plus en plus de publications scientifiques font état du succès de la bactériothérapie, une méthode qui utilise de bonnes bactéries intestinales pour combattre les mauvaises. L'idée peut sembler peu ragoûtante, mais plusieurs dizaines d'études de cas publiées dans des revues médicales et présentées à un congrès de gastro-entérologues cet automne montrent bien qu'avec une simple coloscopie, des personnes qui souffraient de diarrhée à C-diff depuis des mois, voire plus, voient leur état s'améliorer rapidement. La bactérie C-diff, ou clostridium difficile, est devenue une menace pour les hôpitaux américains. Elle est responsable d'environ 1.500 morts par an aux Etats-Unis. Certains patients porteurs de

cette bactérie souffrent de diarrhées légères, mais d'autres, en particulier les adultes plus âgés et fragilisés par des pathologies antérieures, peuvent développer une maladie plus sérieuse, la colite. Lors d'épisodes jugés graves, un traitement antibiotique par vancomycine s'impose pendant des semaines, voire des mois. Et comme les antibiotiques s'attaquent aux mauvais germes tout comme aux bons, le C-diff peut revenir dans un côlon en manque de certaines espèces de bactéries supposées y habiter. La transplantation fécale "est l'ultime probiotique", résume le Dr Lawrence Brandt, de l'hôpital Montefiore de New York. Mais c'est toutefois une procédure complexe. Tout un environnement bactérien est transplanté, presque comme une greffe d'organe mais sans les médicaments anti-rejet, explique le Dr Alexander Khoruts, de l'université du Minnesota. Le médecin a

traité une femme très amaigrie après huit mois de diarrhée C-diff sévère. Non seulement la diarrhée a disparu après la transplantation fécale, mais les bonnes bactéries prélevées chez son mari ont pu s'implanter très rapidement dans son intestin guéri. Un bémol toutefois : ces transplantations n'ont fait l'objet d'aucun essai clinique. "Il y a de très bonnes raisons de croire que cette transplantation fécale, ou bactériothérapie, pourrait marcher, mais il faut en apporter la preuve avant que tout le monde ne s'y mette", avertit le Dr Lawrence Schiller, gastro-entérologue à Dallas. La transplantation fécale n'est pas une méthode nouvelle. La première publication à ce sujet remonte à l'année 1958. Mais l'augmentation des publications montre l'engouement pour cette méthode, alors que le problème de la résistance du C-diff aux antibiotiques augmente.

ALORS QUE LE NOMBRE D'ABONNÉS A ATTEINT 4,4 MILLIARDS DANS LE MONDE

Le GSM fête ses 20 ans

Déjà 20 ans que le GSM existe. En effet, le premier appel GSM a été effectué le 1er juillet 1991. Un appel qui a marqué le début d'une nouvelle ère pour les communications numériques, annonce un communiqué de Nokia Siemens.

A l'époque c'est l'ancien Premier ministre de Finlande Harri Holkeri, et le vice-maire de la ville de Tampere, Kaarina Suonio qui étaient les premiers utilisateurs du GSM. Durant l'appel, les deux responsables ont discuté des avantages de la nouvelle technologie numérique GSM, dont notamment une qualité vocale et une sécurité supérieure, et le fait que l'identité du téléphone soit contenue dans la carte SIM, facilitant aux consommateurs le choix du produit qu'ils veulent.

S'agissant du premier réseau GSM, a été construit par Telenokia et Siemens - Nokia Siemens Networks. Dans les années qui ont suivi, le nombre d'abonnés GSM a progressé au-delà de toutes les



prévisions. Il a atteint plus de 500 millions durant la première décennie jusqu'en 2001. Aujourd'hui, 838 réseaux GSM dans 234 pays et territoires indépendants dans le monde entier regroupent plus de 4,4 milliards d'abonnés. Le GSM est toujours en croissance rapide, avec 1 million de nouveaux abonnements GSM qui s'ajoutent chaque jour, soit près de 12 nouveaux abonnés par seconde.

A cette heureuse occasion, le directeur général de Nokia Siemens Networks

Afrique, Dimitri Diliiani déclare : « Le GSM a été la première technologie numérique basée sur des standards ouverts qui a rendu possible l'adoption généralisée des téléphones mobiles ». Avant de poursuivre : « Le GSM continue d'évoluer et aura cours dans les décennies à venir au même titre que la 3G et le LTE en tant qu'élément essentiel de la large bande mobile ». Ce responsable s'est montré assez optimiste en soulignant que de constantes opportunités d'affaires pour le

GSM sont offertes, notamment les modernisations de matériel supportant le Single RAN Advanced, l'amélioration des capacités de voix de haute qualité, ainsi que les améliorations des appareils intelligents, du machine-à-machine et de la voix haute définition.

La dernière innovation, annoncée cette année en juin, la fonction Orthogonal Sub-channel Dual Full Rate, est une fonction logicielle qui permet une amélioration allant jusqu'à 100% de la capacité de voix et une qualité vocale considérablement améliorée pour le GSM, a-t-il dit.

ALGÉRIE TÉLÉCOM INNOVE À BEJAÏA

Une formation au langage des signes au profit des agents du front-office

C'est une excellente initiative émanant de la direction des télécommunications de Bejaia en ce mois sacré de Ramadan qui vient de voir le jour. En effet, un communiqué d'Algérie Télécom vient

d'annoncer le lancement d'une formation au langage des signes au profit de ses agents du front-office.

Cette formation, la première du genre selon Amor Oumbiche, responsable de la DOT, permettra aux clients malentendants d'avoir au niveau de chaque agence commerciale, un interlocuteur capable de les informer, de les orienter et surtout de les « écouter » pour ce qui est de leurs doléances et attentes en matière des technologies de l'information et de la communication.

Ainsi, d'autres sessions seront programmées pour la formation du personnel de manière à ce que la prise en charge de la

clientèle constituée de malentendants ne soit pas une vue de l'esprit dans une localité qui compte 1.000 personnes touchées par cet handicap.

Cette initiative a pour objectif de favoriser une bonne relation avec sa clientèle, notamment au niveau des agences commerciales. L'association des malentendants de la Wilaya de Bejaia a accueilli avec enthousiasme et satisfaction cette louable initiative d'Algérie Télécom. « L'initiative que vient de prendre la DOT de Bejaia mérite d'être mise en exergue tant elle cadre merveilleusement bien avec la dimension humaine de l'entreprise », dira l'association.

LG T310I WIFI OFFICIELLEMENT EN ALGÉRIE

Un mobile tactile à petit prix

En ce début de saison estivale, LG Algérie vient d'élargir sa gamme de produits moyenne gamme avec un nouveau téléphone mobile répondant au nom de T310i.

Ce nouveau téléphone est un terminal tactile aux dimensions de 103 x 57 x 12 mm pour un poids de 86.5 grammes. Le nouvel arrivé de LG Algérie embarque un appareil photo numérique de 2 mégapixels, un lecteur multimédia audio et vidéo et un tuner radio FM avec fonction RDS. Il est également doté d'une mémoire interne de 20 Mo extensible via une carte microSD ou microSDHC jusqu'à 4 Go.

Évoluant sous environnement propriétaire, le terminal offre des possibilités de 2Go, une interface LCD tactile résistive 2,8 pouces en 262.144 couleurs et dans une résolution 240 x 320 pixels. Le LG T310i est aussi équipé d'une sortie mini-jack, un port USB 2.0, et une connectivité Bluetooth 2.1. Le tout alimenté par une batterie Lithium-Ion 900 mAh. Le LG T310i est désormais disponible dans toutes les boutiques LG en Algérie et dans l'ensemble des points de vente GSM, au prix de 10.200 DA.

MOBILIS AU PORT DE PLAISANCE DE SIDI FREDJ DURANT RAMADHAN

Un belle animation-vente pour les familles

A l'occasion du mois sacré de parties : La première est dédiée à la vente, la seconde est consacrée à l'information. Quant à la troisième partie de cet espace est réservée pour l'animation, proposant, ainsi des jeux avec des clowns et magiciens qui offriront un programme riche en activités.

Ainsi, une opération de cette qualité, renforcera davantage l'image de marque de Mobilis, qui se positionne comme étant une entreprise citoyenne, dynamique et innovante.



LG C320I DISPONIBLE EN ALGÉRIE

Un téléphone mobile orienté messagerie



LG Algérie annonce la commercialisation d'un nouveau téléphone mobile baptisé C 3 2 0 i, disponible en Algérie au prix de 13.500 dinars.

Il s'agit d'un modèle coulissant doté d'un écran 2,4 pouces

en 262 144 couleurs et dans une résolution 240 x 320 pixels (QVGA) dans sa partie supérieure, tandis qu'il met à disposition un clavier complet dans sa partie inférieure. Ce mobile aux dimensions 9,1 x 6,3 x 1,6 centimètre pour un poids de 106 grammes est orienté messagerie... un véritable défi pour les jeunes !

Côté connectivité, le LG C320i est compatible aux réseaux 3G, GSM / GPRS / EDGE quadribande 850 / 900 / 1 800 / 1 900 MHz et UMTS / HSDPA monobande 2 100 MHz. Il est également équipé d'un appareil photo numérique (APN) avec capteur 2 Mégapixels au dos, un lecteur multimédia prenant en charge les principaux formats et un tuner radio FM. Il est toutefois doté d'une sortie audio 3,5 millimètres pour les écouteurs, une mémoire interne de 60 Mo, un emplacement microSD / microSDHC acceptant les cartes de 32 Go, un port microUSB 2.0 pour les transferts en filaire et une connectivité Bluetooth 2.1 pour les transmissions sans-fil.

Mots Fléchés N°601

rôle se- condaire ↓ poliment:	marques du temps ↓ oloutones	blocage ↓ mortelle	jeune sans femelles entraînés ↓	enver- gure clair- ment ↓	envoi par téléscope ↓ écho émouvé ville de Chalès	apaisa ↓
jeunes orâneurs chasseur de lapin ↓			savantes ↓ arme de guerre			protec- tions de tronc ↓
un plein vers miroir liquide ↓				pronom familier souvent dominés ↓	porteur d'armes ↓ arison	métal en péche os de l'oreille ↓
avaler un biberon ↓ tenue		épuisera ↓ boulot de colleur		provo- quera gros manieur ↓		
coup de banquet ↓	pareil en petit trop visible ↓	drogue pour gagner ↓	ennui deman- dant la répétition ↓ malmené degré musical		raccourci abrégi affluent du Elbin ↓	désert rocheux feuille- tées ↓
planés ↓ rayer initiale				mauvaise école ori de notresse ↓		petit sapin ↓
rosage liquide ouïl de sol ↓		point de la rose ↓ corset	person- nel estimés ↓	le dirige échappa- toire ↓		argon du physicien essoti- tude ↓ passant par transport
do de olé ↓ faits concrets		apéritif parfumé ↓ olcérites				blonde mous- seuse ↓
se mettre à table ↓ couleur consultes			cri de dépôt soleil du vieux Nil ↓ impu- dente obscure	Rénai ↓ sujet	gousse de cicot ↓ serisque	
fille nâsse sortie de pocours ↓		o'est factinlum mot de Belson ↓ signifié		porteur de quartier indium ↓		largeur d'étoffe ↓ au des- sus du sol
remet en état ↓					boissons de fibre o'olook ↓	

SUDOKU	N°601	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS
		N°601	FLECHS 600

4			8	1	6	5	2
	2			4			
3			9		1		
			2				5
	3	2		8			7
7		9		3	2	8	6
	7		5	6	9	4	3
5	4			2	7		
8				9		2	

8	2	1	3	6	5	7	4	9
5	7	3	4	2	9	6	8	1
6	9	4	8	7	1	5	2	3
1	6	8	7	9	2	4	3	5
9	3	2	5	4	8	1	7	6
4	5	7	6	1	3	2	9	8
7	4	9	1	3	6	8	5	2
2	1	5	9	8	7	3	6	4
3	8	6	2	5	4	9	1	7

- A • A • C • A • S • B • O
- VULGARISATIONS
- DARNE • ENA • DUE
- VIVE • DESTROYER
- TESSON • EST • SA
- VISSA • TAS • AG • I
- O • ELUES • AGITE
- ENNUIS • SAGE • AS
- NERVOSITE • OB •
- BEC • ENIGMES • OS
- REA • SONO • AOUT
- BASSE • NESSUS • A
- • SITE • EPATAIS
- CHALETS • HIE • RE
- AIE • RAMENERA •
- DUR • MACERE • OST
- TETON • LESTS • R
- TE • OIGNIS • AERA
- • RISEES • PI • UN
- ARA • ISOSTASIES
- ATRE • NEUF • FEE

PROGRAMME TÉLÉ



08h00 : Journal télévisé
 08h15 : Sabah El Khaïr
 10h00 : Hasna
 11h00 : Djinan Wa Kinan
 11h30 : El-Moussaidoun El-Djawaloun
 11h45 : Fi Hadherat El-Ghiyab
 12h30 : Sihri El-Mourdjani
 13h45 : El-Chahroua
 14h30 : El-Doroussé El-Mouhamadia
 Programme religieux
 15h30 : El-Assouaq El-Chabiya
 16h00 : Atfal El Qoraan
 16h15 : choronique animaux zoo
 16h20 : Madinat El-Asmak
 16h30 : El-Tarique Ila Lah
 16h45 : Programme religieux
 17h00 : Journal télévisé
 17h15 : Moutâat El-Maida
 17h40 : Les horaires de l'Iftar
 17h45 : Mara hana Mara El-Hih
 18h00 : Mahatat Ramadhan
 18h50 : Min Niaâmihi
 19h00 : Oulama El-Djazair
 19h30 : Oulama Fi Ardh Islam
 19h45 : Qoran
 20h00 : Chant Religieux
 20h20 : Djami Family
 20h45 : Houwa wa Houwa
 21h00 : Journal télévisé



06:00 Les petites crapules
 06:10 Les petites crapules
 06:15 Les petites crapules
 06:20 Les petites crapules
 06:30 T'fou
 10:20 Météo
 10:25 Spéciale bêtisier
 11:45 Météo
 11:50 Météo des plages
 11:55 L'affiche du jour
 12:00 Les 12 Coups de Midi !
 13:00 Journal
 13:25 Du côté de chez vous
 13:30 Météo
 13:33 Trafic info
 13:35 Walker, Texas Ranger
 14:25 Monk
 15:15 Monk : Monk et Sharon

16:10 Dr. House
 17:00 Dr. House : 97 secondes
 17:55 Londres, police judiciaire
 18:50 Sept à huit
 19:50 Ce soir on dîne ailleurs
 19:55 L'été au vert
 19:56 Météo
 20:00 Journal
 20:30 Du côté de chez vous
 20:35 Tout commence par une idée
 20:37 Courses et paris du jour
 20:40 Météo
 20:45 Ensemble, c'est tout
 22:35 Calculs meurtriers
 00:50 L'actualité du cinéma
 00:55 La vengeance d'une blonde
 02:40 Reportages
 03:15 Histoires naturelles
 04:10 Très chasse, très pêche
 04:35 Musique
 04:55 Sur les routes d'Ushuaïa
 05:25 Reportage



06:30 Freddie
 06:50 Freddie
 07:15 La guerre des Stevens
 07:40 La guerre des Stevens
 08:00 La guerre des Stevens
 08:30 Sagesses bouddhistes
 08:45 Islam : Islam du monde : l'Islam aux Etats-Unis
 09:15 Judaïca
 09:30 La source de vie
 10:00 Présence protestante
 10:30 Le Jour du Seigneur
 10:45 Le Jour du Seigneur
 11:40 Le Jour du Seigneur
 12:05 Tout le monde veut prendre sa place
 13:00 Journal
 13:20 13 h 15, le dimanche... : A coeur ouvert
 14:00 Météo
 14:05 Météo des plages
 14:10 Une année pas comme les autres : Automne 2010
 15:50 Rendez-vous en terre inconnue : Edouard Baer chez les Dogons
 17:40 Stade 2
 18:45 Point route
 18:50 Partez tranquilles, France 2 s'occupe de tout
 19:50 L'agenda du week-end

19:55 Emission de solutions
 20:00 Journal
 20:30 Météo
 20:35 FBI : portés disparus
 21:15 FBI : portés disparus
 22:00 FBI : portés disparus
 22:40 Et si on changeait le monde
 22:45 Justice
 23:25 Justice : Fête de Noël
 00:10 Justice : Faux aveux
 00:55 Journal de la nuit
 01:05 Météo
 01:10 On n'demande qu'à en rire
 02:05 La femme de ta vie
 03:00 Paul-Emile Victor
 03:25 24 heures d'info
 03:40 Météo
 03:45 Programmes Urti
 03:46 Le milliardaire ou le magicien du ciselet
 04:20 Stade 2
 05:20 24 heures d'info



06:00 Euronews
 06:35 Ludo
 08:35 Dimanche Ludo
 11:20 Côté cuisine
 11:50 Expression directe : PS
 11:55 Le 12/13
 11:57 Météo
 12:00 Edition régionale
 12:25 Journal national
 12:50 30 millions d'amis
 13:20 L'institut : Personne m'aime
 14:55 Keno
 15:00 En course sur France 3
 15:20 Une journée avec... Nolwenn Leroy
 16:00 La grande parade du festival interceltique de Lorient
 17:55 Questions pour un super champion
 18:50 Météo des plages
 18:55 19/20 Edition nationale
 19:00 Journal régional
 19:30 Journal national
 19:58 Météo
 20:00 Tout le sport
 20:10 Zorro : Zorro
 20:35 Commissaire Montalbano
 22:10 City homicide
 22:55 City homicid
 23:40 Une histoire épique
 23:43 Météo

23:45 Soir 3
 00:05 Tout le sport
 00:15 Cinéma de minuit
 00:16 Double assassinat
 01:15 Soir 3
 01:35 Faut pas rêver
 03:30 Le meilleur du rire
 04:55 Les matinales



06:00 M6 Music
 07:00 Absolument stars
 08:40 M6 boutique
 09:30 Un gars, une fille
 10:10 Un dîner presque parfait
 11:30 Un dîner vraiment parfait
 13:05 Sport 6
 13:10 Météo
 13:13 Météo des plages
 13:15 D&CO
 14:10 L'amour est dans le pré
 15:45 La vraie histoire de
 17:10 66 minutes
 18:20 66 minutes
 19:40 Météo
 19:43 Météo des plages
 19:45 Le 19 45
 20:05 Scènes de ménages
 20:30 Sport 6
 20:45 Capital : les inédits de l'été
 23:00 Grandes énigmes criminelles : Double meurtre à la capitainerie
 23:55 La vraie histoire de : Sophie Marceau
 01:10 Météo
 01:15 Au fil de l'enquête : Guerre Froide
 02:30 M6 Music
 03:30 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
 19:15 Martha Argerich à Verbier 2010
 20:00 Karambolage
 20:15 Artistes chinois d'avant-garde : Yang Fudong, cinéaste expérimental
 20:39 Thema : Haïti
 20:40 Les comédiens
 23:05 Hôtel Haïti
 00:35 Marmorera, le village englouti
 02:25 Marchand d'art
 03:30 Une nouvelle vie en Chine



06:00 Gym direct
 07:00 Téléachat
 09:00 Le mag de l'été
 10:00 À vos régions : La Bavière
 11:00 À vos recettes
 11:30 Les animaux de la 8
 12:00 Les animaux de la 8
 12:30 Les animaux de la 8
 13:05 La minute de vérité
 14:00 La minute de vérité
 14:55 La minute de vérité
 15:50 La minute de vérité
 16:50 Drôles de vidéos
 17:50 Les constructeurs de l'extrême
 18:50 Les constructeurs de l'extrême
 19:45 Les constructeurs de l'extrême
 20:40 L'année sainte
 22:20 L'affaire Dominicci
 00:10 Prémsumé innocent
 01:30 Direct poker
 02:40 Les constructeurs de l'extrême
 03:30 Voyage au bout de la nuit



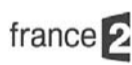
06:40 Téléachat
 09:45 Drop'In
 10:00 Disney Break
 10:01 Sonny : Courier de fans
 10:25 Sonny
 10:50 Les sorciers de Waverly
 11:20 Les sorciers de Waverly
 11:55 American Dad
 12:15 American Dad
 12:40 American Dad
 13:10 American Dad
 13:40 Alice au pays des merveilles
 14:45 Alice au pays des merveilles
 16:10 Monaco
 17:45 Tellement vrai
 19:30 Les monos : Personne ne m'aime
 20:35 Tellement vrai : Les incontournables de l'année II
 22:15 Un éléphant ça trompe énormément
 00:15 Tellement vrai : Fête de rêve en Thaïlande
 01:45 Poker
 02:45 Drop In
 03:00 Programmes de nuit



Calculs meurtriers



Réalisateur: Barbet Schroeder. Avec:Sandra Bullock (Cassie Mayweather), Ryan Gosling (Richard Haywood), Michael Pitt (Justin Pendleton), Ben Chaplin (Sam Kennedy), Agnès Bruckner (Lisa).
 Le corps d'une jeune femme est retrouvé au fond d'un fossé, dans les bois de San Benito, une petite bourgade située sur la côte californienne. L'inspecteur Cassie Mayweather, vétéran de la police criminelle, et son nouveau coéquipier, Sam Kennedy, sont chargés de l'enquête. Les deux policiers passent au crible une série d'indices microscopiques, qui semblent indiquer un acte de violence gratuite.



FBI : portés disparus : Avis de tempête



Réalisateur: Scott White. Avec:Anthony LaPaglia (Jack Malone), Marianne Jean-Baptiste (Vivian Johnson), Enrique Murciano (Danny Taylor), Eric Close (Martin Fitzgerald), Poppy Montgomery (Samantha Spade).
 Ben Coleman disparaît juste après la présentation de la météo sur une chaîne locale. Lors du direct, un peu de sang a coulé sur sa chemise. Son producteur explique à Jack et Samantha que Ben était bien placé pour décrocher un nouveau poste et qu'il avait eu un différend avec un nouveau reporter, Dale Harmon.



Capital : Les inédits de l'été



Destinations : quand l'Europe fait rêver le monde
 Présentateur : Thomas Sotto.
 Mille cinq cent euros pour six jours de vacances, c'est ce que dépense en moyenne une famille française. Et même si le budget est très serré, pas question de se passer des vacances. Du coup, beaucoup de Français décident de partir moins loin. Conséquence : la France et l'Europe sont plébiscitées cette année. La Baule, le Mont Saint-Michel mais aussi Venise ou encore la Turquie... «Capital» vous emmène à la rencontre des destinations phares de votre été...



Gérant : Reda Mehigueni
 e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
 Sihem Henine
 e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
 Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
 Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
 publicite@lemidi-dz.com
 Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
 Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
 Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
 24 rue Med-Khemisti
 Tél. : 038.86.11.57
 Bureau de Tizi-Ouzou
 Cité Mohamed-Boudiaf
 BT 29 A
 Nouvelle-Ville T. O.
 Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
 Centre : SIA Diffusion : Midi libre
 Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
 EURL Midi Libre
 au capital social de 12.000.000 DA
 Compte Bancaire :
 SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
 Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Web : www.lemidi-dz.com

Les scientifiques dévoilent le mystère des coccinelles «zombies»

Une équipe de chercheurs de l'Université de Montréal a percé le mystère des coccinelles "zombies". Le phénomène est en réalité lié à l'infection d'une larve de guêpe, *dinocampus coccinellae*, qui parasite le corps de ces coléoptères et modifie notablement leur comportement.



Un article récent, publié dans la revue *Biology Letters*, explique le mystérieux comportement des coccinelles "zombies". Dirigée par Jacques Brodeur et son équipe de scientifiques, l'étude révèle l'existence d'un processus d'infection exécuté par une espèce de guêpe parasite baptisée *Dinocampus coccinellae*.

Le spécimen accomplit son cycle de vie de la manière suivante : un individu adulte injecte dans le corps d'une coccinelle préalablement paralysée, un œuf qui, en peu de temps, éclot et libère une larve. Celle-ci se développe alors dans l'abdomen de son hôte en créant une petite cavité. Quelques jours plus tard, la larve émerge du corps de l'insecte et tisse un cocon entre ses pattes.

La coccinelle devenue "zombie" se met à défendre son parasite

Si le développement de *Dinocampus coccinellae*, ressemble à celui d'un parasite classique, les chercheurs ont toutefois noté une particularité étonnante. Selon les observations effectuées sur le terrain, 30% à 40% des coccinelles infectées survivent à l'émergence de la larve. Les coléoptères vivants qui reposent sur le cocon de leur hôte subissent alors un changement caractéristique de leur attitude. Semblables à des "zombies", ils agitent agressivement leurs pattes lors de l'approche d'intrus.

Selon les scientifiques, cette altération comportementale est due à l'injection de poison convulsif au moment où la larve émerge et commence à construire son cocon. "Le parasite prend le contrôle du comportement de son hôte. On parle de manipulation" explique Jacques Brodeur au *National Geographic*.

Pour illustrer ce phénomène, les chercheurs ont effectué une expérience en laboratoire. Des chrysope, insectes prédateurs, ont été déposés sur des cocons de guêpes dont certains étaient couverts par des coccinelles vivantes, d'autres par des coccinelles mortes, et d'autres non couverts. Les résultats montrent que les chrysope ont moins de succès en attaquant les cocons protégés par une coccinelle transformée en "zombie".

Un lien entre la manipulation de l'hôte et la fertilité du parasite

Selon les scientifiques, le temps nécessaire à une larve pour manipuler son hôte varie en fonction de la coccinelle infectée. "Dans certains cas, celle-ci reste alerte jusqu'à ce que la larve sort du cocon, et devienne une guêpe. Dans d'autres cas, la coccinelle est sous le contrôle du parasite pendant quelques jours" précise Jacques Brodeur. L'équipe a également observé que les larves de guêpe qui investissent plus de temps et d'énergie dans le contrôle de leur hôte, déposent moins d'œufs une fois adultes que leurs congénères qui n'ont pas eu besoin de le faire. "C'est la première fois que les scientifiques révèlent l'existence d'une relation directe entre la manipulation de l'hôte et la fertilité" conclut le chercheur.

Jadis, deux lunes autour de la Terre ?



Une équipe internationale d'astronomes émet l'hypothèse que voilà plusieurs milliards d'années, la Terre aurait possédé deux lunes. Avant de comprendre ce qui a pu les mener là, imaginons une seconde notre embarras, si, aujourd'hui encore, deux astres sélènes sillonnaient notre ciel. Chanterions-nous : "Au clair des deux lunes" ? Dirions-nous : "Décrocher les deux lunes" ? Et laquelle des deux satellites John Kennedy aurait-il choisi pour y planter le drapeau américain ? Enfin, ayons une pensée pour les marins qui devraient calculer les marées commandées par deux lunes...

Pour comprendre comment nos astronomes en sont arrivés à cette hypothèse extraordinaire de l'existence de deux lunes, il faut remonter quatre milliards d'années en arrière, dans l'histoire du système solaire. À cette époque, le ménage galactique n'est pas encore fait. Des milliards de débris de toute nature, de toute taille, encomrent l'espace interplanétaire. C'est alors que notre lune se serait formée. Selon une des nombreuses théories expliquant sa genèse, c'est une partie de billard céleste qui l'aurait enfantée : une planète de la taille de Mars aurait percuté la Terre, provoquant l'éjection de milliards de tonnes de roches qui auraient formé l'astre.

Guerre planétaire

Jusqu'à présent, cette théorie séduisante, mais non confirmée, n'envisageait la formation que d'une seule et unique lune. La nouvelle hypothèse développée dans la revue *Nature* propose la création de deux lunes. Pourquoi pas. Une petite et une grosse (la nôtre). Il se serait aussitôt engagé une guerre planétaire entre la Terre et la Lune pour s'emparer gravitationnellement du petit astre. Selon le Dr Martin Jutzi, de l'université de Bern - l'un des auteurs de l'étude - après quelques millions d'années, la Lune aurait fini par l'emporter. Elle se serait emparée de sa petite sœur, qui l'aurait percutee de plein fouet. Laissons tout cela au conditionnel, c'est plus sage. On a vu tellement de savants dans la lune inventer de belles sornettes.

Toujours d'après Martin Jutzi, cette collision aurait été relativement douce à l'échelle planétaire. Sa vitesse n'aurait été que de 8.640 kilomètres par seconde, soit une valeur nettement inférieure à celle du son dans la roche. C'est important car, alors, la violence du choc n'aurait pas été suffisante pour faire fondre entièrement la Lune. Seule sa physionomie en aurait été profondément bouleversée. Voilà qui expliquerait parfaitement une énigme qui fait enrager les astronomes depuis que la face cachée de l'astre sélène nous a été dévoilée par les sondes lunaires. À savoir que cette dernière est fortement creusée par des cratères et qu'elle est barrée par une chaîne de montagnes de 3.000 mètres, alors que la face visible est plutôt plate. Cette différence topologique serait donc la conséquence du choc et d'une redistribution du magma intérieur. Tout ceci demande encore à être confirmé. Justement, les prochaines sondes lunaires tel le Lunar Reconnaissance Orbiter de la Nasa pourraient, par une meilleure auscultation des entrailles lunaires, fournir des réponses claires à la formation de la Lune. D'autant qu'une autre étude publiée récemment émet l'hypothèse que les roches lunaires ne pourraient pas provenir de la Terre, car leur teneur en eau est bien trop élevée pour cela. Bref, la Lune n'est pas encore prête à livrer tous ses mystères.

Les Don Juan vieillissent mal

Plus on drague dans sa jeunesse, moins on est vigoureux à l'âge mûr. Selon les conclusions d'une étude menée par les scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) et du CNRS, il faut choisir entre séduire au début de la vie et ralentir son vieillissement.

Cette étude, basée sur l'observation des parades sexuelles des outardes huppées mâles, une espèce d'oiseau vivant en Afrique du Nord, de l'âge de 1 an à 24 ans, a permis de faire le lien entre le comportement et le pouvoir fertilisant du sperme des oiseaux. Parmi les jeunes reproducteurs, ceux qui font les parades les plus exubérantes produisent un sperme de meilleure qualité que les

autres. Mais avec l'âge, ces jeunes Don Juan vieillissent plus vite que leurs congénères et ont, au fil du temps, un sperme de moindre qualité, réduisant leurs chances de se reproduire à la fin de leur vie. «L'investissement fait dans ces activités de parade pour attirer les femelles entraînent des bénéfices immédiats mais aussi des coûts en terme de qualité d'éjaculat tard dans la vie, résume Gabriele Sorci,



de laboratoire de bio géosciences au CNRS - Université de Bourgogne. En général, un investissement très important dans des traits exprimés tôt dans la vie ont un effet sur les traits exprimés plus tard», explique-t-il à *20 Minutes*.

Brûler la chandelle par les deux bouts, un comportement rationnel dans la nature. Il faudrait donc arbitrer entre une folle jeunesse et une belle vieillesse? «Dans la nature, il vaut mieux

investir tôt car on ne sait pas si on deviendra vieux, explique Gabriele Sorci. On minimise ainsi le risque que le retour sur investissement soit nul. En garder sous le pied pour ses vieux jours ne confère pas d'avantage dans la nature.» Les outardes huppées ont été choisies pour réaliser cette étude à cause de leur «caractère sexuel exubérant»: elles dépensent beaucoup d'énergie et de temps pour émettre leur signal sexuel. Mais le principe général qui se dégage de l'étude est applicable à toutes les espèces : ce que l'on fait jeune a des conséquences sur la manière dont on vieillit, y compris pour le vieillissement sexuel.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

HUILE DE LAMPE

Inventeur : **Abraham Gesner**
Date : **1849**
Lieu : **Canada**

Quel belle histoire que celle de l'huile à lampe. En réalité, si l'on revient en 1800, les gens s'éclairaient à l'aide de torches, de chandelles de suif et de lampes à huile extraite de graisses animales. Mais pourquoi de la graisse animale et quel animal ? La raison prédominante était qu'elles dégageaient une odeur moins forte que tout autre combustible, et pour ce qui est de l'animal choisi, c'était la baleine par rapport aux coûts qui étaient moins grands que l'huile de cachalot à 2\$ le gallon, ce qui équivaut aujourd'hui à 200\$. Peut-être que l'huile de baleine coûtait moins cher et qu'elle avait meilleure odeur, oui, mais ce fut catastrophique pour l'avenir des baleines. En 1849, le sauveur de baleines, Abraham Gesner, apparaît dans le décor avec l'huile à lampe au kérosène. Heureusement cette huile avait plusieurs avantages : bon marché, facile à produire, n'ayant aucune odeur désagréable tout comme l'huile de baleine, et c'est à ce moment que les baleines furent sauvées. Merci monsieur Gesner!



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	04h20
Dohr	12h54
Asr	16h42
Maghreb	19h50
Icha	21h23

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1340 | Dimanche 7 août 2011

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

PLAGES, OUEDS, BARRAGES...

101 noyades enregistrées depuis début juin



PAR AHMED BOUARABA

Plus de 101 personnes ont décédées par noyade en Algérie depuis le début de la saison estivale 2011, a indiqué la direction générale de la Protection civile. Au cours de cette période, les sapeurs pompiers ont enregistré 49.063 interventions liées au dispositif de la surveillance et des baignades.

Selon un bilan de la direction générale de la Protection civile, « 28.476 personnes ont été secourues et sauvées de noyade dans les plages surveillées alors que 18.012 autres personnes ont reçu des soins par les agents de la Protection civile, par contre 101 personnes sont décédées dont 56 dans les plages interdites à la baignade ». Concernant les personnes noyées dans les réserves d'eau, ledit bilan fait état de 94 décès. Depuis le 1er juin, 30 cas de décès dans les mares d'eau, 16 dans les retenues collinaires, 11 dans les barrages et 18 dans les oueds, 15 dans les bassins et 4 dans les lacs, ont été constatés, indique-t-on de même source. Par ailleurs, les agents de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 132 feux de forêt avec des surfaces parcourues par les flammes estimées à 111 hectares. Selon le lieutenant Nassim Bernaoui, chargé de l'information au niveau de la direction générale de la

Protection civile, les 132 interventions ont permis de sauver 4.319 hectares. En outre, 151 incendies de récoltes avec des pertes estimées à 18.842 bottes de foin, 897 palmiers, 1.974 arbres fruitiers ainsi que 152 incendies urbains, 27 incendies industriels et 900 autres divers ont été enregistrés. La wilaya de Tlemcen arrive en tête des régions endommagées avec 183 hectares suivie de la wilaya de M'sila avec 153 hectares puis de Aïn Defla avec 149 hectares, souligne le lieutenant Nassim Bernaoui. Le bilan fait ressortir que 421 incendies, ayant touché les récoltes de blé, ont endommagé 805 hectares alors que 2.412 ont pu être sauvés. 79 hectares des récoltes d'orge ont été ravagés et 361 hectares ont été épargnés.

En vue d'alléger la perte des espaces forestiers, le responsable a rappelé le maintien de la campagne sur la lutte contre les feux de forêt, lancée début juin par les services de la Protection civile en coordination avec les services concernés, soulignant la prise d'une série de mesures préventives au niveau des forêts depuis le début de la saison estivale. Notons, d'autre part, que durant la même période 2.420 interventions ont été effectuées pour porter assistance aux personnes en danger et autres interventions diverses.

A. B.

NOUVELLE PROMOTION CHEZ NEDJMA

Un téléphone multimédia gratuit pour tout achat de l'offre «ONE»

Nedjma, l'opérateur leader du multimédia mobile en Algérie compte sérieusement se renforcer dans ce segment en offrant à ses futurs clients un téléphone multimédia gratuit pour tout achat de l'offre « ONE ».

Le mois de Ramadhan continue de dévoiler son lot de surprises chez Nedjma. Ainsi, l'opérateur étoilé annonce que pour l'achat d'un abonnement ONE durant le mois du Ramadhan, le client recevra un téléphone multimédia offert d'une valeur de 6.000 dinars.

Avec son nouveau mobile multimédia, le client pourra donc bénéfici-

er de l'ensemble de la palette d'avantages contenue dans l'offre ONE. En effet, pour 4.000 DA par mois, il profitera d'appels à 0 DA vers Nedjma de 6h à 18h, de tarifs exceptionnels vers Nedjma entre 18h et 6h (1 DA par unité d'appel) et de tarifs encore plus incroyables vers les autres réseaux, à savoir 2 DA par unité d'appel 24h/24. De plus, les SMS sont à 2 DA vers tous les réseaux nationaux.

L'opérateur ajoute que cette nouvelle promotion est disponible dans tous les Espaces Nedjma et les City Shop repartis sur l'ensemble du territoire national.

LA PAUVRETÉ S'AGGRAVE AUX ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Environ 46 millions de personnes tributaires de l'assistance alimentaire

Plus de 15% de la population américaine, soit près de 46 millions de personnes, vivent grâce à une assistance alimentaire, ont indiqué, vendredi, les autorités américaines.

Selon le ministère de l'Agriculture, les Etats ayant enregistré le plus grand nombre de personnes vivant grâce à des bons alimentaires sont le Texas (3,9 millions), la Californie (3,7 millions), la Floride (3 millions) et New York (3 millions).

Par ailleurs, le nombre des allocataires a doublé dans l'Etat de l'Alabama, passant de 800.000 à plus de 1,7 million.

Au niveau national, les chiffres ont

augmenté de 2,5% entre mai 2010 et avril 2011 atteignant près de 46 millions d'Américains qui ont besoin d'une allocation.

Cette hausse est due aux catastrophes naturelles ayant frappé le pays, notamment l'Etat de l'Alabama, selon un responsable du ministère.

Les bons alimentaires (Programme SNAP d'assistance supplémentaire à l'alimentation) peuvent être demandés sous conditions, en fonction, notamment, d'un plafond mensuel de ressources selon la taille de la famille. Ils peuvent être échangés contre des produits alimentaires.

R. E.

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

Bruxelles et Rompuy appuient l'adhésion de la Russie

Le président du Conseil européen, Herman van Rompuy, a apporté vendredi son soutien à l'adhésion de Moscou à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la qualifiant de « priorité », selon le service de presse du Kremlin.

Le service de presse a indiqué que M. Van Rompuy avait déclaré par téléphone au Président russe Dmitry Medvedev qu'il était « prêt à s'allier à la Russie pour

résoudre les problèmes non encore résolus ». Medvedev, pour sa part, a remercié le président de l'UE pour son « attitude constructive » et s'est dit « espérer » que les négociations concernant l'adhésion de son pays à l'OMC allaient vite s'achever.

La Russie, qui tente d'entrer dans l'OMC depuis 18 ans, est la plus grande économie toujours en dehors de l'organisation multilatérale.

R. E.

CONFLIT EN LIBYE

La Mauritanie «ne reconnaît pas» le CNT

La Mauritanie "ne reconnaît" pas le Conseil de transition national (CNT) des rebelles libyens, a déclaré, hier, le Président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz.

"Nous ne reconnaissons pas le CNT, nous ne reconnaissons le peuple libyen et nous ne saurions nous substituer à lui pour le changement de pouvoir", a affirmé Ould Abdel Aziz à la presse, lors d'une rencontre à l'occasion du deuxième anniversaire de son accession au pouvoir en août 2009. Le Président mauritanien a estimé

aussi que le dirigeant libyen, le colonel Mouammar Kadhafi, "a des difficultés" pour gouverner et qu'une "issue politique est nécessaire" pour résoudre le conflit qui se déroule depuis la mi-février en Libye.

Le président Abdel Aziz a, par ailleurs, réaffirmé la disposition de son pays à "aider" le peuple libyen à "tenir des élections pour qu'il reste maître de son destin", et insisté cependant sur une "solution politique négociée" entre le CNT et le gouvernement libyen.

Fausse alerte à la bombe sur un avion de ligne américain

Aucun explosif n'a été détecté vendredi dernier dans un avion de la compagnie US Airways à l'aéroport international de Philadelphie (est des Etats-Unis), après une fouille de l'appareil par la police suite à une alerte à la bombe. « Aucun explosif n'a été découvert à bord (...). L'enquête est terminée », a déclaré un agent spécial de

la Police fédérale américaine (FBI). Le Boeing 757, avec à son bord 157 passagers et six membres d'équipage, devait rejoindre Anchorage (Alaska) après avoir effectué la liaison Glasgow-Philadelphie. L'avion avait été déplacé du terminal A pour inspection en raison d'une lettre de menace « reçue à Londres et transmise au FBI par Scotland Yard ».